RAPPORT ANNUEL ET BILAN SOCIAL

2015

FR | DE

Société de la Loterie
de la Suisse Romande
14, avenue de Provence
Case postale 6744 · CH-1002 Lausanne
Tél. + 41 21 348 13 13 · Fax + 41 21 348 13 14
info@loro.ch · www.loro.ch

#AvecLoRo – suivez-nous sur :

SOMMAIRE

Rapport annuel 2015

2 Mission et valeurs
3 L'essentiel
5 Le mot du Président
6 Entretien avec le Directeur général sur l'exercice 2015
8 Gouvernance
12 Résultats 2015
14 Résultats par type de jeux
17 Réseaux de vente
19 Nouveautés et perspectives
22 Entretien avec le Directeur général sur les enjeux futurs
24 Parties prenantes
26 Certifications
28 Au service du bien commun
31 Bénéficiaires

Bilan social 2015

37 Avant-propos
38 Priorités
40 Communauté
42 Jeu Responsable
45 Ressources humaines
48 Environnement
50 Profil GRI

UNE ENTREPRISE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Mission

Fondée en 1937 à des fins d'utilité publique, la Loterie Romande assure l'organisation et l'exploitation des jeux de loterie et des paris sportifs dans les six cantons romands. Elle distribue l'intégralité de ses bénéfices à des associations sans but lucratif actives dans de nombreux domaines, comme l'action sociale, la culture, le sport, l'éducation ou l'environnement.

Sur la base de ce modèle unique au monde, la Loterie Romande accomplit ses activités de manière éthique et mesurée. Elle intègre pleinement la prévention et la lutte contre le jeu excessif dans sa stratégie d'entreprise.

Valeurs

La Loterie Romande s'engage également à favoriser et à faire partager ses valeurs fondamentales. Celles-ci sont formalisées dans une charte d'entreprise, déclinée sur différents supports. Tous les collaborateurs participent activement à sa mise en œuvre.

CONFIANCE-CRÉDIBILITÉ:
La Direction et les collaborateurs sont garants de l'intégrité, de la fiabilité et de la crédibilité des jeux, destinés à procurer rêve et amusement.

RESPONSABILITÉ-TRANSPARENCE:
L'action de l'entreprise en faveur de l'utilité publique exige des prestations exemplaires et un engagement permanent à l'égard du public.

INNOVATION-CRÉATIVITÉ:
L'inventivité est à la base de la création des jeux, qui se veulent pertinents, portés vers l'avenir et socialement responsables.

LOYAUTÉ-RESPECT:
Les principes d'équité, l'éthique globale et le sens aigu des responsabilités sont les moteurs de l'institution comme de chaque collaborateur.

ENGAGEMENT-RÉCIPROCITÉ:
Les collaborateurs disposent d'un environnement de travail stimulant et valorisant, de manière à participer avec enthousiasme aux buts de l'entreprise.

COLLABORATION-PARTAGE:
L'échange et le travail en réseau avec l'ensemble des parties prenantes sont essentiels à la poursuite des objectifs de l'institution.

CHIFFRES-CLÉS

Résultats

CHF **377** millions — **REVENU BRUT DES JEUX (RBJ)** — **- 2,8 %**

2013	2014	2015
378	388	377

(en millions)

OBJECTIF : développer le RBJ dans le cadre de la politique de Jeu Responsable de l'entreprise.

CHF **209,5** millions — **BÉNÉFICE NET VERSÉ À L'UTILITÉ PUBLIQUE** — **- 0,2 %**

2013	2014	2015
206	209,9	209,5

(en millions)

OBJECTIF : poursuivre la mission de la Loterie Romande au service du bien commun en versant 100 % du bénéfice net à l'utilité publique.

Jeu Responsable

CHF **1,88** million — **CONTRIBUTION POUR LA RECHERCHE ET LA PRÉVENTION** (0,5 % du RBJ)

2013	2014	2015
1,89	1,94	1,88

(en millions)

OBJECTIF : poursuivre le rôle moteur de l'entreprise dans le domaine de la recherche et de la prévention.

10 — **NOMBRE DE RETRAITS ET D'AVERTISSEMENTS AUX DÉPOSITAIRES**

2013	2014	2015
19	23	10

OBJECTIF : poursuivre le contrôle strict des points de vente de Loterie électronique et les visites de « clients mystères ».

367 — **DÉPOSITAIRES / EMPLOYÉS AYANT SUIVI LA FORMATION ANNUELLE OBLIGATOIRE**

2013	2014	2015
369	372	367

OBJECTIF : permettre à tous les dépositaires et leurs employés de maîtriser les connaissances de base en matière de prévention et de lutte contre le jeu excessif.

Réseau de vente et partenaires

2'650 — **NOMBRE DE POINTS DE VENTE**

2013	2014	2015
2'650	2'650	2'650

OBJECTIF : adapter les canaux aux habitudes des consommateurs.

CHF **70,5** millions — **COMMISSIONS VERSÉES AUX DÉPOSITAIRES**

2013	2014	2015
69,6	71,9	70,5

OBJECTIF : contribuer de façon déterminante aux revenus des commerces de proximité.

Ressources humaines

282 — **COLLABORATEURS**
dont :
- 55 vendeurs de billets
- 11 en formation
- 2 en situation d'intégration professionnelle

2013	2014	2015
292	280	282

OBJECTIF : être un employeur exemplaire, fiable, motivant et formateur.

En considérant l'ensemble de la population romande

63% — **SONT DES JOUEURS DE LA LOTERIE ROMANDE**

79% — **JUGENT LA LOTERIE ROMANDE SYMPATHIQUE**

83% — **LA JUGENT DIGNE DE CONFIANCE**

Source : sondage Baroloro 2015

ACTION SOCIALE
CULTURE
3000
PROJETS
BÉNÉFICIENT CHAQUE ANNÉE DU SOUTIEN DE LA LOTERIE ROMANDE
LOTERIE ROMANDE
SOUTIEN NUMÉRO 1 DE L'UTILITÉ PUBLIQUE EN SUISSE ROMANDE.
#AVECLORO
PATRIMOINE
SPORT

DU RESPECT DE LA CONSTITUTION FÉDÉRALE

Le 11 mars 2012, le peuple et les cantons, par 87% (!) du corps électoral, ont adopté le nouvel article 106 de la Constitution fédérale. Inspiré de l'initiative populaire fédérale « Pour des jeux d'argent au service du bien commun », cet article confirme la destination de pure utilité publique des bénéfices des loteries en faveur d'actions sociales, culturelles et sportives. Ce véritable plébiscite a souligné, si besoin était, l'attachement de la population suisse à ses grandes loteries qui, depuis 1937, n'ont jamais failli à leur mission.

Le nouvel article constitutionnel constitue la clef de voûte de la nouvelle loi sur les jeux d'argent que les Chambres fédérales traitent présentement. Le projet élaboré en concertation avec toutes les parties concernées constitue une base de travail fiable. Les exigences de sécurité, de transparence et de protection de la population seront encore renforcées pour les opérateurs de loteries, comme pour les sociétés exploitant les 21 casinos suisses. Normal, car, à travers l'Histoire, on n'a rien réussi de mieux en la matière que de soumettre les jeux d'argent à l'exigence de l'utilité publique.

Mais attention ! Le débat législatif réveille des convoitises et attise les appétits des milieux qui veulent organiser des jeux d'argent pour leurs propres trésoreries. Les pas perdus du Palais fédéral sont hantés de leurs lobbyistes décomplexés. Leurs objectifs sont en contradiction avec la lettre et l'esprit de l'article 106 de la Constitution, qu'il s'agisse de jeux d'argent non autorisés exploités sur Internet à partir de juridictions offrant des statuts juridiques et fiscaux de complaisance ; qu'il s'agisse de jeux-concours organisés par des entités commerciales dans le seul but de drainer des fonds pour le fonctionnement de leurs propres entreprises ; qu'il s'agisse de commerçants pirates qui s'érigent en intermédiaires-parasites pour l'Euro Millions, opéré à titre exclusif, en Suisse, par Swisslos et la Loterie Romande ; qu'il s'agisse enfin de projets d'exploitation, à titre professionnel, de jeux de poker, notamment…

Puissent les Députés aux Chambres fédérales renvoyer les marchands du temple à leurs chimères, en refusant de dénaturer, voire de violer, un article constitutionnel que beaucoup d'observateurs du domaine des jeux d'argent nous envient au plan international.

Ce cadre institutionnel clarifié permettra à la Loterie Romande de poursuivre sa mission en offrant à la population des jeux sûrs et attrayants, tout en garantissant un soutien pérenne aux milliers d'associations et fondations culturelles, sociales et sportives dépendantes de son aide.

Jean-Pierre Beuret
Président de la Loterie Romande

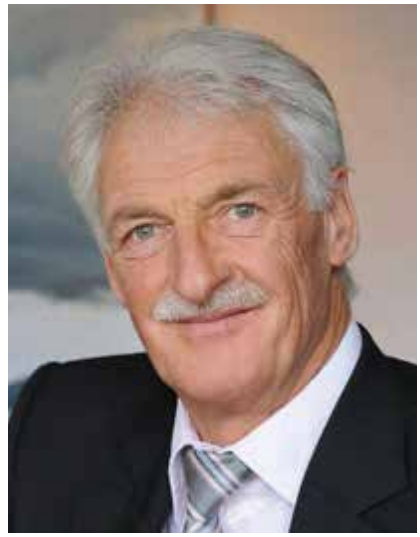

JEAN-LUC MONER-BANET COMMENTE LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En 2015, le revenu brut des jeux (RBJ) affiche un léger recul. Quelle est votre analyse ?

En premier lieu, il convient d'adopter une perspective plus large. Si l'on observe ces dix dernières années, on constate que le revenu brut des jeux, après le record enregistré en 2014, revient au niveau des années précédentes, en affichant effectivement un léger recul de 2,8%. Cette situation est positive dans le sens où elle démontre la capacité de la Loterie Romande, grâce à son portefeuille de jeux très diversifiés et à son réseau de vente, à maintenir des résultats quasiment semblables lorsque, comme c'est le cas en 2015, l'exercice est marqué par un manque flagrant de jackpots attractifs aux jeux phares Euro Millions et Swiss Loto.

Le bénéfice, en revanche, est resté stable. Ce résultat permet donc de maintenir le niveau des montants distribués à l'utilité publique ?

L'objectif premier de la Loterie Romande, soit sa raison d'être, est de générer des bénéfices à des fins d'utilité publique et de bienfaisance en Suisse romande. Lorsque les résultats ne correspondent pas tout à fait aux prévisions, il reste la possibilité, comme l'Assemblée générale l'a décidé pour l'année 2015, de dissoudre une partie des fonds propres de l'entreprise afin d'assurer une stabilité de ces bénéfices. La diversité de la gamme de jeux et l'excellente maîtrise des coûts de fonctionnement contribuent également à maintenir le niveau élevé des montants distribués à l'utilité publique.

Quelle catégorie de jeux a eu le plus de succès en 2015 ?

Au premier rang des succès à souligner figure celui des billets à gratter. Pionnière en la matière, la Loterie Romande a lancé son premier billet en 1978 déjà et n'a, depuis, cessé de développer des compétences dans ce domaine qui font qu'elle figure aujourd'hui parmi les premières loteries du monde en termes de ventes *per capita*. Ces jeux demeurent très appréciés du public : ils sont à la fois distrayants et variés et offrent des gains fréquents. Des ingrédients qui expliquent leur succès, année après année.

Alors que les nouvelles technologies ont changé les habitudes de consommation, comment le jeu et ses pratiques évoluent-ils dans le réseau de vente ?

Il est un lieu commun de dire que les canaux interactifs – Internet, téléphones portables et tablettes – sont et seront encore plus à l'avenir des moyens de vendre des jeux de loterie auprès de toutes les générations et pas seulement des jeunes. Cependant, nous restons convaincus que notre vaste réseau de dépositaires va, à moyen et à long terme, rester fort important. Aujourd'hui, il représente encore 95% du RBJ total de la Loterie Romande et nous comptons bien poursuivre et développer nos activités dans les points de vente, en y implantant notamment plus de technologie et plus de moyens de vente modernes.

Et du point de vue de l'offre interactive et mobile ? Quels sont les développements en cours ?

A l'ère de l'informatique galopante, 10 ans représentent une éternité. Or, c'est justement l'âge de notre plateforme de jeux en ligne. Le temps est donc venu de la renouveler, ce qui a été décidé cette année. Cette nouvelle plateforme sera spécifiquement conçue pour s'adapter de manière optimale aux supports mobiles d'accès à Internet, smartphones et tablettes. Elle entrera en fonction au début de l'année 2017. Nous espérons ainsi, avec cette nouvelle plateforme, pouvoir mieux satisfaire les joueurs, qui utilisent toujours plus les supports mobiles, tout en garantissant une protection accrue de la population contre le jeu excessif.

Le futur des jeux ?

Le futur des jeux s'inscrit dans les contours de la nouvelle loi sur les jeux d'argent qui entrera en vigueur à l'horizon 2018-2019. Des jeux peu performants, tels que les paris sportifs notamment, pourront être modernisés pour mieux répondre aux attentes des joueurs, en particulier des jeunes générations. Ceci contribuera à lutter efficacement contre la concurrence illégale des sites Internet basés à l'étranger. De même, des jeux qui, du fait des limitations légales actuelles, n'ont pas pu évoluer depuis 10 à 15 ans, comme le LotoExpress par exemple, pourront être revus et adaptés aux demandes des joueurs. A moyen terme, il sera nécessaire de renforcer également la famille des jeux de tirage. Une première étape interviendra cette année, avec l'introduction d'une nouvelle formule de l'Euro Millions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LOTERIE ROMANDE AU 1ER JANVIER 2016

Le Conseil d'administration est l'organe exécutif de la Loterie Romande.

De gauche à droite :
M. JEAN-MAURICE FAVRE, MME JACQUELINE MAURER-MAYOR, MME RUTH LÜTHI, M. YANN BARTH, M. JEAN-PIERRE BEURET (Président), **M. PHILIPPE AEGERTER, M. ANDRÉ SIMON-VERMOT.**

L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA LOTERIE ROMANDE AU 1ER JANVIER 2016

Conférence Romande de la Loterie et des Jeux (CRLJ)

Cette Conférence est l'organe institutionnel de la Convention relative à la Loterie Romande. Elle est formée des magistrats des six cantons qui autorisent et surveillent la Loterie Romande.

LEUBA PHILIPPE
PRÉSIDENT
CONSEILLER D'ÉTAT
Département de l'économie
et du sport, Vaud

GODEL GEORGES
CONSEILLER D'ÉTAT
Direction des finances, Fribourg

CINA JEAN-MICHEL
CONSEILLER D'ÉTAT
Département de l'économie, énergie
et territoire, Valais

KARAKASH JEAN-NATHANAËL
CONSEILLER D'ÉTAT
Département de l'économie
et de l'action sociale, Neuchâtel

LONGCHAMP FRANÇOIS
CONSEILLER D'ÉTAT
Département présidentiel, Genève

GERBER JACQUES
MINISTRE
Département de l'économie
et de la santé, Jura

Assemblée générale de la Loterie Romande

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'association.

PRÉSIDENT
Beuret Jean-Pierre, Saignelégier

SOCIÉTAIRES

VAUD
Astolfi Marco, La Tour-de-Peilz
Fischer Pascale, Grandson
Jaquier Rémy, Yverdon-les-Bains
Maillefer Anne-Marie, Savigny
Maurer-Mayor Jacqueline, Lausanne*
Pichard Olivier, Bex
Rochat Delphine, Lausanne
Sordet Philippe, Lutry
Vullioud Edmond, Lausanne

FRIBOURG
Bäriswyl Henri, Cormagens
Gaillet Claude-Alain, Estavayer-le-Lac
Lüthi Ruth, Fribourg*
Monney Jean-Paul, Dompierre

VALAIS
Favre Jean-Maurice, Vétroz*
Jirillo Grégoire, Sion
Tornay Jean-Maurice, Orsières
Valli-Ruppen Simone, Naters
Valterio Pierre, Vex

NEUCHÂTEL
Dupasquier Corinne, Neuchâtel
Monnin Daniel, Neuchâtel
Simon-Vermot André, La Chaux-de-Fonds*

GENÈVE
Aegerter Philippe, Genève*
Favre Bernard, Genève
Grandjean-Kyburz Béatrice, Chêne-Bougeries
Maffia Aldo, Genève
Maulini Pierre, Carouge
Schneider Annelise, Chêne-Bougeries

JURA
Barth Yann, Courroux*
Kübler Jean-Christophe, Delémont

* Membres du Conseil d'administration

CADRE INSTITUTIONNEL DE LA LOTERIE ROMANDE

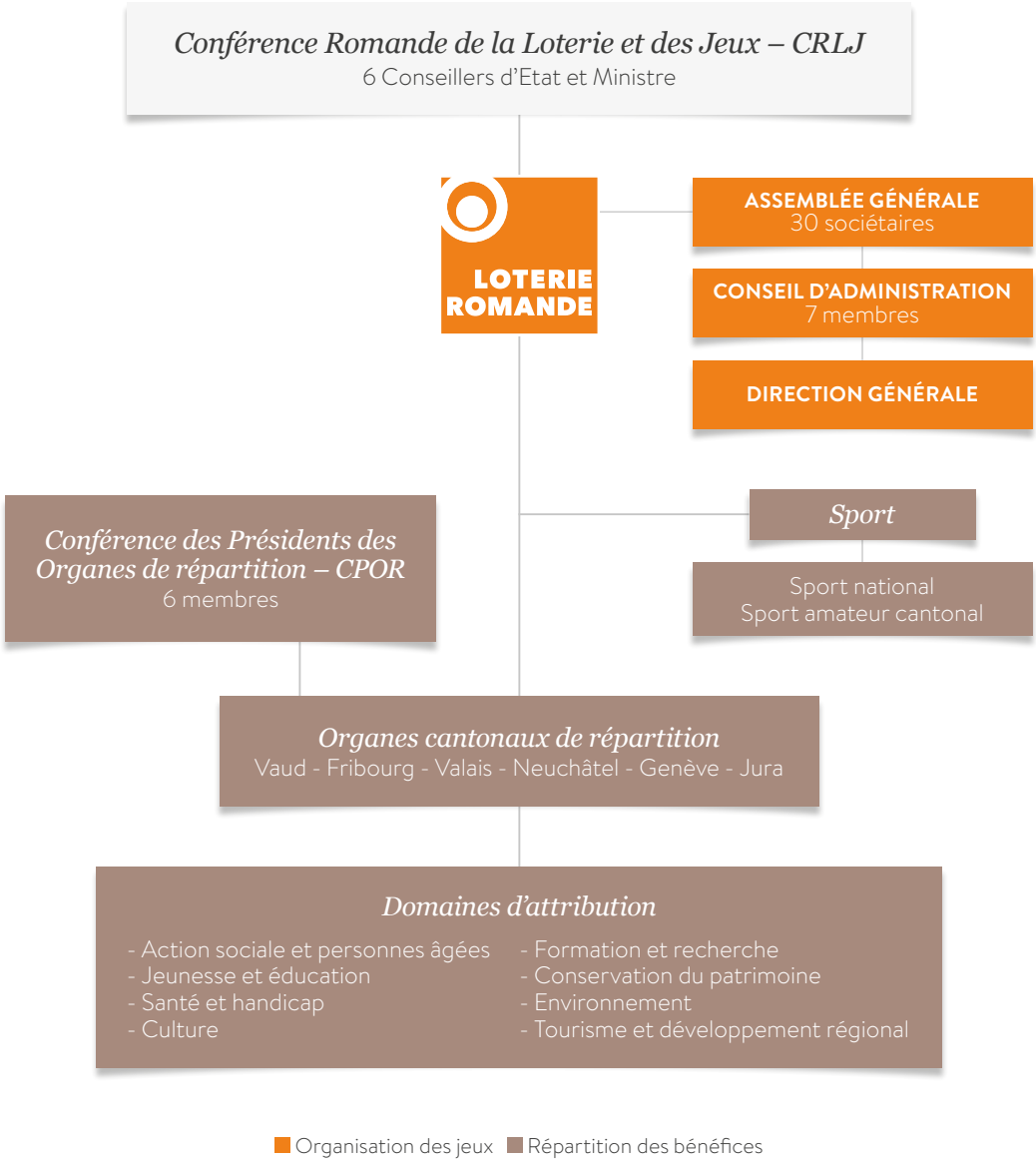

RÉGULATION

La Commission des loteries et paris (Comlot) a été instituée comme autorité intercantonale par les 26 cantons suisses, sur la base de la Convention conclue entre eux en 2006. Sa tâche consiste à surveiller le marché des loteries et des paris ainsi que d'assurer une offre de jeu transparente et intègre en Suisse. Elle est également l'autorité d'homologation des nouveaux jeux de loterie et des nouveaux paris.

ORGANIGRAMME DE L'ENTREPRISE

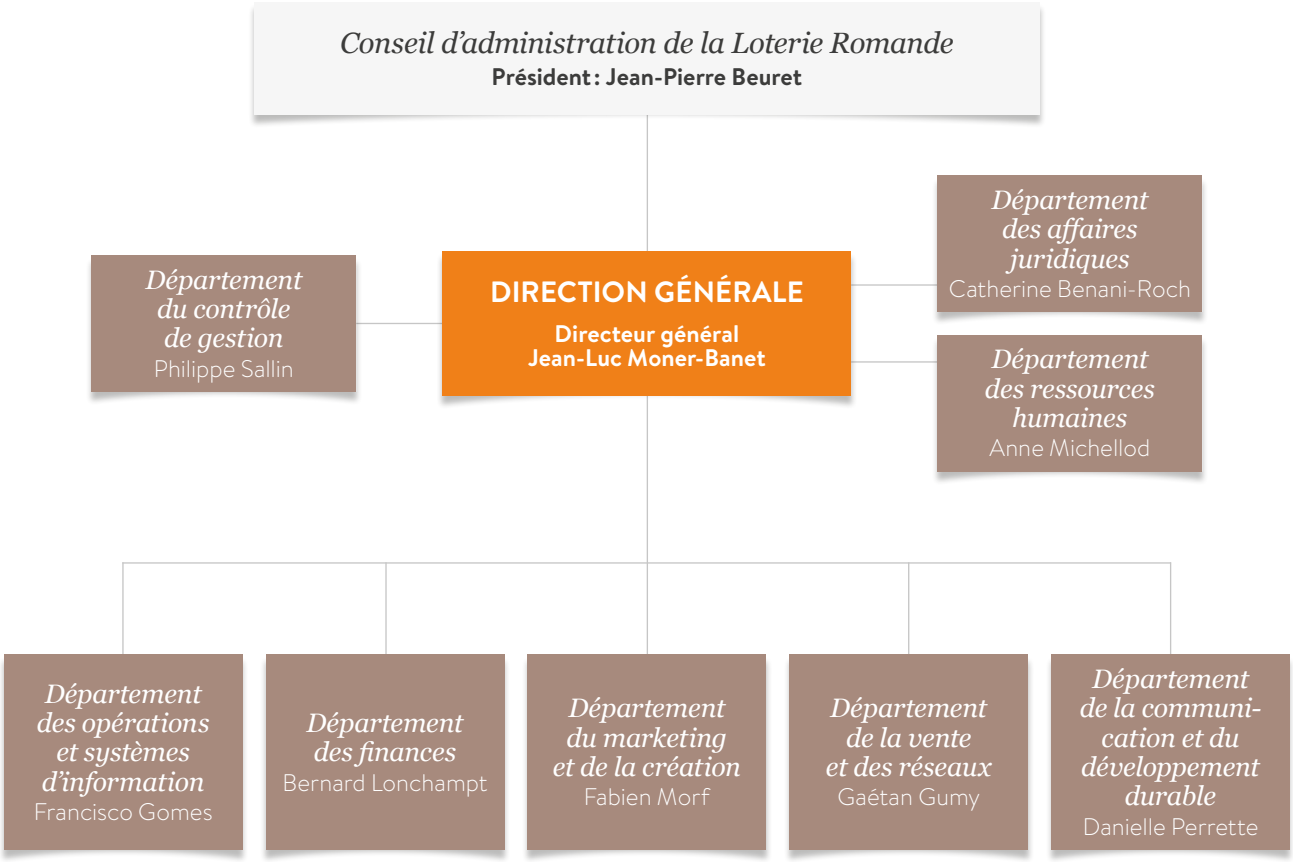

Organe de révision : Deloitte, Lausanne
Contrôleur externe : M. P.-A. Cardinaux, Ametis Conseils SA

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES

La Loterie Romande attache une grande importance au respect des intérêts des parties prenantes dans la conduite de l'institution. Elle applique un modèle de gestion à la fois responsable et performant, basé sur la transparence et les meilleures pratiques de gouvernance. La présentation des comptes annuels 2015 a été préparée conformément à l'ensemble des recommandations **Swiss GAAP RPC,** appliquées depuis le 1er janvier 2013. Selon les normes **Swiss GAAP RPC,** les comptes de la société présentent une image fidèle de son patrimoine, de sa situation financière et de ses résultats.

REVENU BRUT DES JEUX ET BÉNÉFICE NET

CHF **209,5** millions **POUR L'UTILITÉ PUBLIQUE**

Après un bon millésime 2014, la Loterie Romande consolide ses résultats au terme de l'exercice écoulé, marqué par un manque flagrant de jackpots attractifs aux jeux phares Euro Millions et Swiss Loto. Si le revenu brut des jeux affiche ainsi un léger recul, le bénéfice net, lui, est resté stable, grâce notamment à la maîtrise des coûts d'exploitation.

« La mission de la Loterie Romande est plurielle : elle propose quotidiennement des jeux attrayants et socialement responsables afin d'en destiner tous les bénéfices à des milliers d'institutions œuvrant pour la communauté. »

Jean-Pierre Beuret,
Président de la Loterie Romande

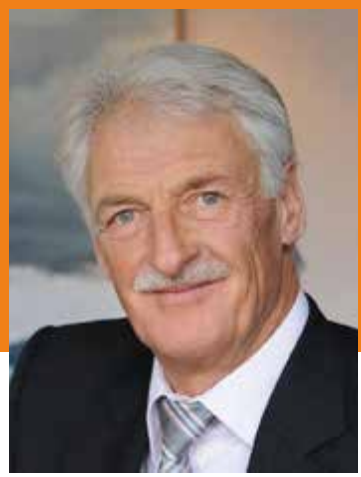

Un RBJ en légère baisse

En 2015, le revenu brut des jeux (RBJ), soit les montants misés moins les gains payés aux joueurs, a atteint CHF 377 millions, ce qui représente une diminution de 2,8% par rapport à 2014. Dans un contexte où le secteur des jeux d'argent devient toujours plus concurrentiel, la fréquence trop faible de gros jackpots aux jeux de tirage a eu un impact certain sur les ventes et explique cette légère diminution.

Une série d'innovations et d'actions promotionnelles a toutefois permis de soutenir avec succès les activités de la Loterie Romande, dans toutes les catégories de jeux :

- 32 nouveaux billets à gratter ont été lancés en 2015, dont beaucoup d'inédits, mais également des séries spéciales de jeux existants ;
- la gamme des jeux de tirage s'est étoffée avec l'arrivée de Magic 4, grand frère de Trio Magic, qui connaît déjà un large succès ;
- s'agissant des paris sportifs ainsi que du PMU, signalons que ces deux segments continuent à enregistrer une croissance, qui s'explique notamment par l'optimisation du réseau de vente et les actions de fidélisation de la clientèle.

ÉVOLUTION DU REVENU BRUT DES JEUX (en millions de CHF)

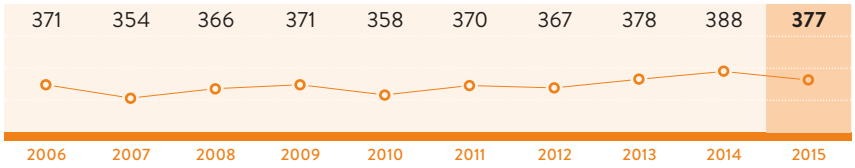

Stabilité du bénéfice net

Au terme de l'exercice 2015, le bénéfice net – soit le montant attribué à l'utilité publique – s'établit à CHF 209,5 millions. Ce résultat s'inscrit à l'équilibre par rapport à 2014 (CHF 209,9 millions) et permet donc de maintenir le niveau élevé du soutien apporté aux projets caritatifs, culturels, sportifs et environnementaux. Il reflète les stratégies à long terme mises en place par la Loterie Romande :

- développer, adapter et diversifier l'offre pour répondre aux attentes de tous les joueurs ;
- optimiser les réseaux de vente en fonction des nouvelles habitudes de consommation et en tenant compte des évolutions technologiques ;
- poursuivre la maîtrise des coûts d'exploitation, qui se situent à 27,8% du RBJ.

A l'exercice 2015 s'ajoute la dissolution d'un montant de CHF 5 millions prélevé sur la réserve libre, qui constitue un fonds que le Conseil d'administration et l'Assemblée générale des sociétaires peuvent décider d'utiliser ou au contraire d'alimenter pour assurer la gestion à long terme des ressources de l'entreprise. Ce montant vient ainsi soutenir le bénéfice d'exploitation de l'année 2015.

ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE NET (en millions de CHF)

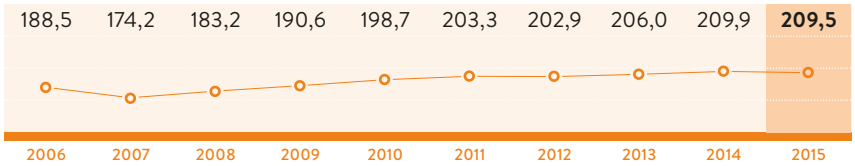

« Le soutien de la Loterie Romande s'avère souvent indispensable. Il contribue pour une part importante à la richesse et à la diversité de l'offre caritative, culturelle et sportive en Suisse romande. »

Jean-Nathanaël Karakash, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, membre de la Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)

BILLETS À GRATTER, LOTERIES ET PARIS SPORTIFS

Destinée à procurer plaisir et divertissement, l'offre de la Loterie Romande évolue en permanence avec pour objectif : la satisfaction des joueurs. L'année 2015 a apporté son lot de nouveautés et de promotions qui ont contribué à dynamiser les activités de l'entreprise.

CHF **377** millions

DE REVENU BRUT DES JEUX EN 2015 (-2,8%)

Jeux de grattage

En 2015, les jeux de grattage (billets instantanés) confirment à nouveau leur progression, avec une hausse du RBJ de 2,9% par rapport à l'année précédente. Après la belle croissance constatée en 2014 (+3,7%), le secteur continue à afficher une vitalité réjouissante, malgré un marché des jeux d'argent toujours plus concurrentiel.

Le renouvellement permanent de l'offre, avec le lancement de nombreux billets inédits, déploie ses effets positifs et contribue ainsi à susciter l'intérêt d'un public toujours friand de nouveautés. Plusieurs billets phares ont également été soutenus avec succès grâce aux séries bonus, qui répondent aux attentes des joueurs en leur offrant plus de divertissement.

Parmi les grands succès de l'année 2015 figurent les nouveaux billets Carnaval, Mysti-Mots ou Caraïbes, ainsi que les traditionnels Carton, Dico et Magot, qui ont fait l'objet d'excellentes relances. Le jeu Baraka a connu lui aussi une belle réussite.

Jeux de tirage

Les jeux de tirage, qui représentent le secteur le plus important au niveau du RBJ, enregistrent un recul, avec une baisse de 8,1% par rapport à 2014. Les jackpots du Swiss Loto et de l'Euro Millions ont en effet été remportés à de maintes reprises, ce qui a eu pour effet de diminuer les enjeux, notamment ceux des joueurs occasionnels.

L'année 2015 aura au moins porté chance aux amateurs de jeux de tirage. Au total, 31 personnes ont vu leur compte crédité d'un ou plusieurs millions grâce au Swiss Loto. L'Euro Millions a, pour sa part, fait un nouveau millionnaire en Suisse.

Parmi les autres jeux de tirage, le Loto-Express se distingue par d'excellents résultats, avec une progression de 10,9%. Cette hausse du RBJ est à mettre en relation avec le lancement réussi du jeu sur la plateforme Internet, qui a permis d'élargir le bassin de joueurs.

Enfin, soulignons la bonne performance de la famille des jeux de nombre quotidiens Trio Magic et son « grand frère » Magic 4, lancé en avril 2015. Malgré la baisse attendue pour Trio Magic, cette famille de jeux répond à une réelle demande de la part des joueurs et leurs ventes cumulées correspondent aux prévisions.

COMPARAISON INTERNATIONALE

Classement de la Loterie Romande par type de jeux

(ventes par habitant)

		2011	2012	2013	2014	**2015**
JEUX DE GRATTAGE	Europe	2	2	2	2	**2**
	Monde	10	12	11	12	**13**
JEUX DE TIRAGE	Europe	5	5	5	5	**3**
	Monde	18	10	7	8	**5**
JEUX TYPE KENO	Europe	7	7	7	7	**7**
	Monde	14	14	14	15	**15**

La Fleur's 2015 World Lottery Almanac, TLF Publications, Inc.

Loterie électronique

Les 700 distributeurs de Loterie électronique – répartis dans 350 points de vente en Suisse romande – affichent pour leur part un léger repli par rapport à 2014 (-1,4%). Cette évolution confirme la stabilisation du jeu après plus de 16 ans d'exploitation, ainsi que l'efficacité des nombreux modérateurs installés sur les distributeurs afin de prévenir et lutter contre le jeu excessif.

« Le sport suisse bénéficie d'un soutien permanent de la part des loteries. Cette aide centrée sur la relève permet à de nombreux jeunes talents d'éclore et de progresser dans les disciplines les plus diverses. »

Sergei Aschwanden, judoka, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Pékin en 2008

CHF **34,3** millions **DE BÉNÉFICES DISTRIBUÉS AU SPORT**

Paris sportifs

Malgré une année 2015 sans compétition sportive majeure, les paris sportifs affichent une progression, avec une hausse du RBJ de 6,1%. Cette évolution positive est le reflet des nombreuses actions de promotion menées ces deux dernières années. Elle s'explique également par une diffusion plus large des paris sportifs dans l'ensemble du réseau de vente. Cette évolution demeure réjouissante et permet d'atténuer légèrement les difficultés auxquelles est confronté l'entier du secteur en raison de l'activité des opérateurs illégaux sur Internet, très nombreux à prospecter en Suisse et dont les sites attirent énormément de joueurs.

Grâce au partenariat avec *SwissTopSport* – l'association réunissant les plus importantes manifestations sportives du pays –, les paris sportifs de la Loterie Romande restent au cœur des grands événements en permettant aux spectateurs de parier dans l'enceinte même des compétitions et vibrer ainsi pour leurs favoris.

PMU

Après la légère hausse enregistrée en 2014 (+1,8%), le revenu brut des jeux des paris hippiques s'inscrit à l'équilibre au terme de l'exercice écoulé, avec une diminution de 0,4% seulement. Cette évolution fait écho à l'optimisation à la fois qualitative et quantitative du réseau de vente, qui contribue à fidéliser les joueurs. Le PMU confirme ainsi qu'il reste un véritable loisir et une distraction pour bon nombre de passionnés en Suisse romande.

L'offre en paris hippiques s'est encore étoffée en 2015, avec plus de 800 courses supplémentaires, qui permettent de dynamiser les enjeux. Les parieurs ont aussi la possibilité, depuis 2014, de jouer leurs pronostics en ligne sur le site **www.loro.ch.**

POUR UNE OFFRE ATTRACTIVE ET RESPONSABLE

Dialogue, accompagnement et équipement : la Loterie Romande fait évoluer en permanence son offre et les services proposés aux joueurs dans les points de vente. En 2015, elle a poursuivi sa politique de modernisation du réseau tout en renforçant la formation des dépositaires, premiers vecteurs de proximité et de confiance avec le public.

NOMBRE DE POINTS DE VENTE par canton

2'650 DÉPOSITAIRES RÉPARTIS DANS LES SIX CANTONS ROMANDS, SOIT UN POINT DE VENTE POUR 780 HABITANTS EN MOYENNE

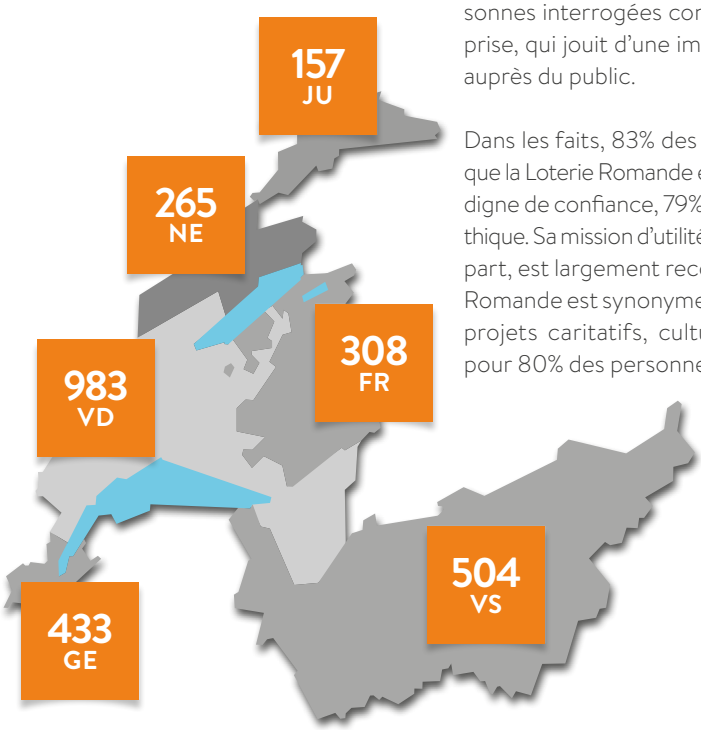

A l'écoute du public

Chaque année, la Loterie Romande mène une enquête destinée à suivre les orientations des joueurs et à améliorer ainsi la distribution de ses jeux. L'édition 2015 de ce sondage, effectué auprès d'un échantillon représentatif de la population romande, confirme une notoriété et un taux de satisfaction élevé : 95% des personnes interrogées connaissent l'entreprise, qui jouit d'une image très positive auprès du public.

Dans les faits, 83% des sondés estiment que la Loterie Romande est une entreprise digne de confiance, 79% la jugent sympathique. Sa mission d'utilité publique, d'autre part, est largement reconnue : la Loterie Romande est synonyme de soutien à des projets caritatifs, culturels et sportifs pour 80% des personnes interrogées.

Portraits de joueurs

Plus de la moitié des Romands (53%) ont tenté leur chance avec un jeu de la Loterie Romande l'an dernier. La majorité des joueurs ont plus de 55 ans (53%). La catégorie des 35-54 ans (29%) et celle des 25-34 ans (15%) viennent ensuite. La proportion d'hommes est légèrement plus élevée que celle des femmes.

Parmi les jeux les plus appréciés, la palme revient au Tribolo, suivi du Swiss Loto et de l'Euro Millions. 75% des joueurs ont tenté leur chance à l'un de ces jeux en 2015. Plus de la moitié des nouveaux joueurs découvrent les jeux de la Loterie Romande avec le Tribolo. Le Swiss Loto attire quant à lui 20% des novices.

Les préférences varient également en fonction des tranches d'âge. Si les billets à gratter sont appréciés de tous, le Swiss Loto et l'Euro Millions séduisent davantage les 25 ans et plus, tandis que les paris sportifs et hippiques sont plus pratiqués à partir de 55 ans. La plateforme de jeux en ligne, pour sa part, est davantage utilisée par les jeunes adultes. Ces différences reflètent la grande complémentarité des jeux proposés par la Loterie Romande.

Un relais indispensable

Avec 2'650 points de vente répartis sur une population de deux millions d'habitants, le réseau de distribution de la Loterie Romande est l'un des plus denses, mais également l'un des plus modernes : chaque dépositaire est équipé d'un terminal relié à des serveurs centralisés. Depuis 2014, l'entier du réseau est équipé

CHF **70,5** millions **DE COMMISSIONS SUR LES VENTES VERSÉS AUX DÉPOSITAIRES**

de terminaux à la fois conviviaux et performants qui offrent des possibilités élargies à chaque dépositaire.

La diversité des points de vente mérite aussi d'être soulignée. Si les kiosques, cafés et restaurants constituent toujours l'essentiel du réseau, celui-ci est composé d'autres types d'établissements, tels les bureaux de poste ou les stations-service. Cette diversité traduit la politique poursuivie par la Loterie Romande, qui attache une grande importance à optimiser son réseau de distribution, de sorte à pouvoir satisfaire au mieux les joueurs tout en considérant les intérêts des dépositaires.

« Les jeux de la Loterie Romande contribuent à l'ambiance conviviale qui règne dans mon établissement. Les parieurs sont ravis de pouvoir discuter des matches à venir, des stratégies et des pronostics. »

Marcello Ponzetta,
Kiosque Chez Marcello,
Yverdon-les-Bains

Un jeu utile à l'économie locale

Tous les points de vente de la Loterie Romande bénéficient d'une rémunération, sous forme de commissions pour la distribution des jeux. En 2015, celles-ci ont atteint CHF 70,5 millions, soit une somme conséquente réinjectée dans l'économie locale. Sans ces commissions – qui représentent en moyenne, pour chaque point de vente, CHF 27'000.–par an – nombre de commerces de proximité éprouveraient de grandes difficultés à survivre, au regard de la baisse de fréquentation dans les kiosques et les cafés.

Les activités de la Loterie Romande contribuent ainsi à dynamiser la vie économique et sociale dans les régions urbaines et les villages. Ces activités génèrent, selon des estimations, entre 1'200 et 1'400 emplois indirects. Fière de cet apport économique et social, la Loterie Romande continuera à privilégier son réseau de distribution physique et à soigner la collaboration avec tous ses partenaires.

Le canal digital

Pour répondre aux évolutions technologiques et renforcer les liens avec la nouvelle génération de joueurs toujours plus férus de supports interactifs, la Loterie Romande élargit également son offre sur Internet, qui se veut complémentaire aux jeux proposés dans les points de vente. L'offre digitale s'adresse en particulier aux jeunes adultes, soit les 20-35 ans, qui se distinguent par de nouvelles habitudes de consommation.

Lancée en 2010, la plateforme de jeux en ligne de la Loterie Romande propose les jeux de tirage Swiss Loto, Euro Millions, Trio Magic et Magic 4, une quinzaine de billets à gratter ainsi que les paris sportifs et hippiques. Le PMU en ligne connaît un beau succès depuis son lancement en 2014.

Les chiffres témoignent du dynamisme de la plateforme : 11% des grilles Swiss Loto ainsi que 8% des grilles Euro Millions sont désormais validées sur Internet. Des applications pour téléphones mobiles et tablettes permettent également de jouer en ligne.

D'importants enjeux

Le développement de l'offre sur Internet et sur les supports interactifs répond à des enjeux essentiels pour la Loterie Romande, désireuse de freiner la migration des joueurs vers les sites illégaux au sens de la législation helvétique. Il s'agit de lutter pour que l'argent des joueurs reste en Suisse et soit mis au service de l'utilité publique au lieu d'alimenter les comptes d'actionnaires privés à l'étranger.

Contrairement à la plupart des sites de jeux illégaux, qui n'effectuent aucun contrôle et laissent la porte ouverte aux excès, la Loterie Romande propose à la population une plateforme fiable et sécurisée. S'agissant de la politique de Jeu Responsable, de nombreux garde-fous reconnus pour leur pertinence et leur efficacité ont été mis en place.

Ainsi, un contrôle strict de l'identité et de l'âge des joueurs est effectué ; seules les personnes domiciliées dans l'un des six cantons romands et âgées de 18 ans révolus peuvent ouvrir un compte. La plateforme de jeux fournit également des informations pertinentes sur les risques de dépendance afin de prévenir et lutter contre le jeu excessif. Les mesures prises dans ce domaine ne cessent de s'étoffer et de s'améliorer. Les possibilités de limiter ses pertes ou de s'auto-exclure figurent parmi les nombreux modérateurs installés sur la plateforme Internet.

2015, DU PLAISIR ET DES JEUX

Des jeux de loterie aux paris sportifs, la Loterie Romande propose une vaste gamme fondée sur une offre à la fois innovante et divertissante. Elle a lancé l'an dernier une large palette de nouveautés, qui ont contribué à dynamiser les résultats. Point d'orgue de cette intense activité : la chance a souri aux joueurs, qui ont remporté de nombreux jackpots.

CHF **24,7** millions

LE PLUS GROS GAIN REMPORTÉ EN 2015 AU SWISS LOTO

Swiss Loto : 31 millionnaires

31 joueurs du Swiss Loto sont devenus millionnaires en 2015. Sept chanceux ont décroché le jackpot, 23 personnes ont remporté un million de francs en cochant les six bons numéros (2e rang de gain) et, grâce au jeu additionnel du Joker, une personne a gagné un montant à sept chiffres. Le plus gros gain remporté en 2015 au Swiss Loto s'élève à CHF 24,7 millions.

Ainsi, l'ensemble des gains remportés au Swiss Loto l'an dernier se monte à près de CHF 190 millions. Depuis sa création jusqu'à fin 2015, le jeu a fait 848 millionnaires. Rappelons que le gain record du jeu est de CHF 48,6 millions ; il a été remporté en août 2014.

Euro Millions : des jackpots maintes fois remportés

L'année 2015 a été riche en émotions pour les joueurs de l'Euro Millions. La chance était au rendez-vous pour bon nombre d'entre eux. En Suisse, l'Euro Millions a souri à un chanceux, qui a gagné un million de francs au mois d'octobre. Depuis sa création en 2004 jusqu'à fin 2015, le jeu a fait au total 44 millionnaires en Suisse. Le gain record remporté sur le territoire helvétique se monte à CHF 115,5 millions ; la grille gagnante a été validée en août 2013 dans le canton du Valais. Le plus gros gain de l'histoire du jeu, d'un montant de CHF 229,5 millions (EUR 190 millions), a été remporté au Portugal en octobre 2014.

Magic 4, le « grand frère » de Trio Magic

Le 27 avril 2015, la famille des jeux de nombre s'est agrandie avec le lancement de Magic 4, le « grand frère » de Trio Magic. La mécanique de Magic 4 est aussi simple que celle de son cadet à trois chiffres : il suffit de choisir quatre numéros compris entre 0 et 9 pour former une combinaison à quatre chiffres. Aussi simple, ludique et rapide que Trio Magic, ce nouveau jeu offre une chance sur 10 de

gagner en découvrant le premier chiffre de la combinaison. Les quatre chiffres dans l'ordre permettent, quant à eux, de remporter jusqu'à CHF 10'000.–, du lundi au samedi, grâce à une mise de CHF 3.– seulement.

Les tirages au sort de la combinaison gagnante se déroulent tous les jours, du lundi au samedi, sur RTS Deux aux alentours de 20h05, à la suite du tirage du Trio Magic.

Jeux instantanés : 23 billets inédits

En 2015, la Loterie Romande a lancé au total 32 nouveaux billets à gratter, dont des séries spéciales de billets phares mais aussi de nombreux jeux inédits. Parmi ces derniers figurent :

SUPER 7
À LA CLÉ CHF **77'777.–**
SUPER 7: CHF 7.– «FÉTICHE» PAR EXCELLENCE, CE BILLET OFFRE JUSQU'À 7 CHANCES DE GAIN

MYSTI-MOTS
GAIN JUSQU'À CHF **250'000.–**
MYSTI-MOTS: CHF 12.– JOLI MÉLANGE DE LETTRES ET DE SYMBOLES. UN BILLET ÉNIGMATIQUE

CARNAVAL
GAIN JUSQU'À CHF **60'000.–**
CARNAVAL: CHF 6.– TOUT L'UNIVERS DE LA FÊTE RÉUNI DANS UN BILLET

NEON
GROS LOT CHF **100'000.–**
NÉON: CHF 8.– UN BILLET «TAPE-À-L'ŒIL», AUX COULEURS FLUO

PRESTIGE
GROS LOT CHF **2** millions
PRESTIGE: CHF 25.– UN BILLET QUI OUVRE LA PORTE AUX RÊVES LES PLUS RENVERSANTS

Perles
GROS LOT CHF **250'000.–**
PERLES: CHF 12.– UN BILLET CHIC, SCINTILLANT ET ÉBLOUISSANT

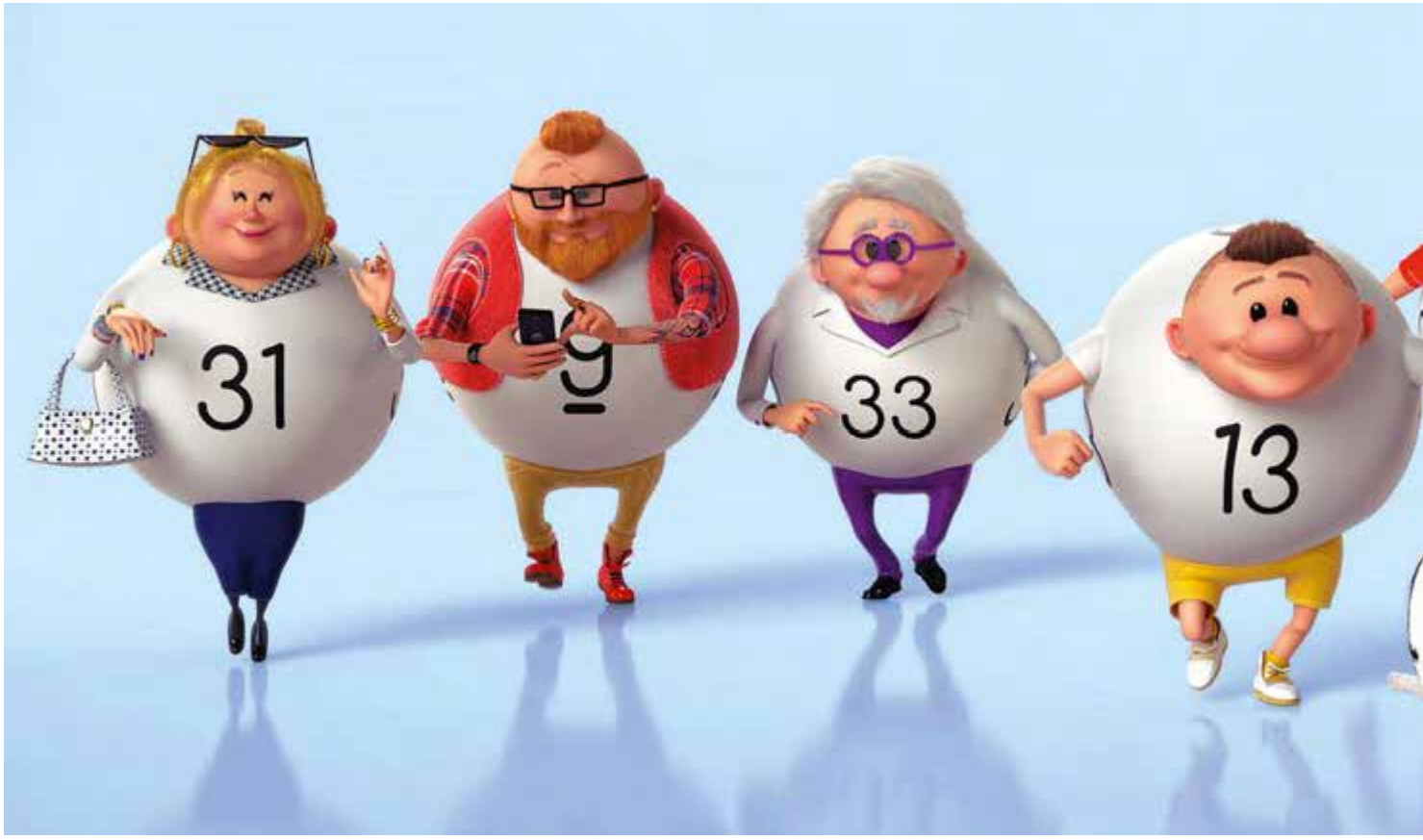

Star à la TV

Le 22 septembre 2015, la Loterie Romande a lancé un nouveau billet à gratter lié à un jeu télévisé : Star à la TV. Après la Roue de la Chance, qui a permis à 14 personnes de remporter CHF 100'000.– et à neuf autres de gagner CHF 50'000.– en deux ans d'émission, la Loterie Romande propose une nouvelle saga encore plus ludique et attrayante. Développée en collaboration avec la RTS, l'émission Star à la TV a fait son apparition sur les écrans le 11 janvier 2016. Elle permet aux candidats de cumuler leurs gains au fil des jours pour tenter, quotidiennement, de gagner CHF 100'000.–.

Coloré et doré, le billet à gratter Star à la TV présente une mécanique de jeu connue et agréable. Il offre de nombreuses chances de participer au jeu télévisé : 161 candidats auront la chance de jouer sous les projecteurs durant l'année 2016.

Une offre digitale variée et ludique

Pour répondre aux attentes des joueurs en ligne, toujours plus férus de nouvelles expériences de jeu, la Loterie Romande a poursuivi, en 2015, le développement de l'offre proposée sur sa plateforme Internet **www.loro.ch.** Ainsi, la gamme numérique des jeux instantanés compte désormais 14 billets différents.

Lancé en 2014, le PMU en ligne, pour sa part, contribue à renforcer de manière significative l'attractivité des paris hippiques. Pour preuve, le canal digital affiche déjà 3% des enjeux PMU.

« Par le biais des homologations qu'elle accorde, la Comlot veille à ce que les jeux proposés par la Loterie Romande soient à la fois fiables, sécurisés et responsables. »

Manuel Richard, Directeur de la Commission des loteries et paris (Comlot)

Communication 2.0

En 2015, la Loterie Romande est entrée de plain-pied dans l'ère de la communication 2.0. Au mois de juin a eu lieu la mise en ligne du nouveau portail d'entreprise **www.loro.ch,** qui a été conçu pour s'adapter de manière optimale à tous les supports interactifs, ordinateurs, tablettes ou téléphones mobiles. Ce nouveau site adaptatif regroupe toutes les informations concernant les activités de l'entreprise et propose désormais de nombreux contenus de marque, centrés sur les associations bénéficiaires des contributions de la Loterie Romande. Afin de mettre en œuvre cette nouvelle manière de communiquer, une équipe de collaborateurs spécialisés a été engagée et élabore ainsi toute une série de contenus à la fois informatifs et ludiques qui sont relayés sur les réseaux sociaux.

JEAN-LUC MONER-BANET ESQUISSE LES PERSPECTIVES POLITIQUES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS DE LOTERIE

En octobre 2015, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le projet de nouvelle loi sur les jeux d'argent. Quelle est votre appréciation du texte ?

Le projet de loi transmis au Parlement est à la fois cohérent et équilibré. Elaboré avec tous les acteurs concernés, le projet répond de manière adéquate aux objectifs de l'article 106 de la Constitution. Il assure une protection appropriée de la population contre les dangers liés aux jeux d'argent tout en permettant aux exploitants d'adapter leurs offres aux évolutions sociales et technologiques. Il garantit également que les bénéfices des jeux d'argent soient affectés à des buts d'utilité publique ainsi qu'à l'AVS. Compte tenu des solutions qu'il propose, nous espérons que ce projet de loi sera adopté sans trop de modifications par le Parlement.

Le projet de loi est désormais entre les mains des parlementaires. D'importants débats en perspective donc ?

Le débat parlementaire constitue un élément essentiel de la démocratie. Il est sain qu'un tel débat s'ouvre en Suisse au moment de définir ce que sera le contexte de l'exploitation des jeux d'argent pour les décennies à venir. La Loterie Romande est prête à y contribuer. A cet égard, nous sommes confiants dans le texte proposé au Parlement, dans la mesure où il a été élaboré de façon consensuelle avec tous les acteurs du secteur des jeux d'argent. Nous espérons ainsi que l'important travail réalisé en amont portera ses fruits et que la nouvelle loi pourra entrer en vigueur le plus vite possible.

Depuis 2012, vous présidez également la World Lottery Association (WLA), soit l'association mondiale des loteries. Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur sur le plan international ?

Sur le plan international, l'un des axes principaux que poursuit la WLA depuis de nombreuses années est de développer et de mettre en œuvre les meilleures pratiques dans le domaine des jeux d'argent. Les standards de la WLA dans le domaine du jeu responsable et de la sécurité des jeux sont adoptés par de plus en plus de loteries et d'opérateurs de paris sportifs dans le monde et constituent désormais des normes de référence. A l'heure où de vastes régions, notamment en Asie, découvrent l'intérêt d'opérer des loteries et des paris sportifs à des buts d'utilité publique, un autre axe important que poursuit la WLA est le développement de programmes de bourses d'études et de formations, destinées en particulier aux loteries des pays émergents.

Le phénomène des matches truqués continue à se développer. Que fait la communauté mondiale des loteries pour lutter contre ce fléau ?

La communauté des loteries a pris la pleine mesure de ce phénomène inquiétant. Regroupant quelque 150 loteries officielles et opérateurs de paris sportifs provenant de plus de 80 pays dans le monde, la WLA contribue activement à la lutte contre les manipulations de résultats sportifs. Elle a créé en 2015 un système global de surveillance, le « Global Lottery Monitoring System » (GLMS), qui, basé à Lausanne et au Danemark, dispose d'équipes techniques et d'outils informatiques pour détecter des fraudes et d'éventuelles manipulations de matches, en connectant toutes les données des opérateurs de paris sportifs membres de la WLA. Grâce à différents accords, cette structure collabore activement avec les grandes fédérations sportives internationales comme le Comité international olympique (CIO) et la Fédération internationale de football association (FIFA).

Depuis le début de l'année 2016, tous les collaborateurs de l'entreprise sont réunis sur un site unique, à l'avenue de Provence. Que représente ce changement ?

Le nom de code de ce projet d'envergure au sein de la Loterie Romande était « Ensemble ». Ce nom porte en lui toute la signification de l'objectif poursuivi, c'est-à-dire de réunir dans un même lieu, à la fois moderne et fonctionnel, l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, qui jusqu'alors travaillaient sur deux sites. Ce changement vise à permettre à la Loterie Romande d'adopter un fonctionnement à la fois plus fluide et plus collaboratif et d'ancrer encore davantage le travail en « mode projet » au sein de l'entreprise. Au-delà de ces aspects formels, nous sommes convaincus que ce changement renforcera l'esprit de cohésion et la capacité d'innovation de l'entreprise.

LA WLA EN BREF

Créée en 1999, la *World Lottery Association* est une association professionnelle réunissant quelque 150 loteries d'Etat provenant de plus de 80 pays dans le monde et dont la majorité des bénéfices est dédiée à l'utilité publique. Elle œuvre au respect du système de concessions légales, veille à l'intégrité des jeux de loterie et des paris sportifs, promeut l'application des standards les plus élevés en matière de Jeu Responsable et constitue un forum international d'échanges d'expériences et de créativité.
www.world-lotteries.org

DES ÉCHANGES FONDÉS SUR L'ÉTHIQUE ET LA TRANSPARENCE

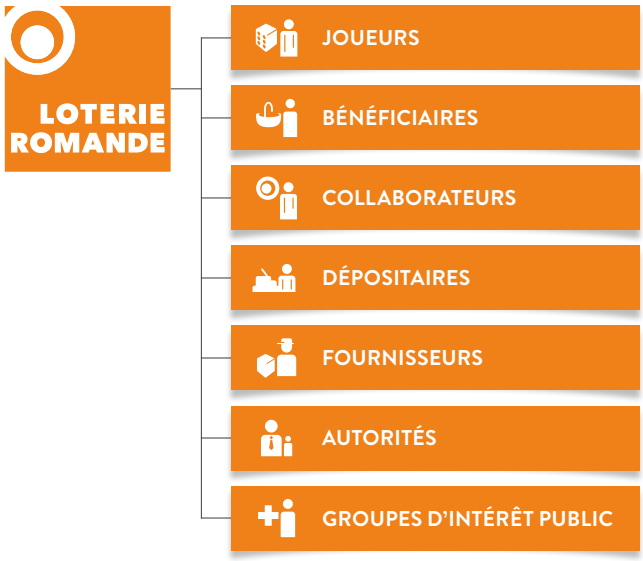

En adéquation avec sa politique de responsabilité sociale, la Loterie Romande entretient un dialogue permanent avec l'ensemble de ses parties prenantes. Constitué d'échanges multiples et réciproques, ce dialogue est le fruit de la volonté de transparence de l'entreprise vis-à-vis du public et de tous les acteurs concernés par ses activités.

L'éthique et la transparence sont au cœur de la politique poursuivie par la Loterie Romande, qui s'efforce constamment d'intégrer toutes les parties prenantes dans ses choix stratégiques et opérationnels. Cette démarche repose non seulement sur le respect des valeurs de la Loterie Romande, mais vise également à améliorer la performance globale de l'entreprise.

Les principaux acteurs qui interagissent avec l'entreprise sont présentés dans le tableau ci-contre. Outre les outils de communication s'adressant au grand public et aux médias, chaque groupe fait l'objet d'informations et d'activités ciblées en fonction de ses propres attentes et de celles de la Loterie Romande.

PARTIES PRENANTES

JOUEURS
Près de 70% des Romands prennent régulièrement part aux jeux de la Loterie Romande

BÉNÉFICIAIRES
Totalité du bénéfice net distribuée via les organes de répartition

COLLABORATEURS
282 collaborateurs,
dont 55 vendeurs de billets

DÉPOSITAIRES
2'650 dépositaires répartis dans les six cantons romands

FOURNISSEURS
Partenaires externes, fournisseurs de biens et services

AUTORITÉS
Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)

Conférence spécialisée des Directeurs cantonaux chargés du marché des loteries et de la loi sur les loteries (CDCM)

Commission des loteries et paris (Comlot)

GROUPES D'INTÉRÊT PUBLIC
En charge de protéger les mineurs et les personnes vulnérables: chercheurs, corps médical, centres de soins, etc.

ATTENTES ENVERS LA LOTERIE ROMANDE	ATTENTES DE LA LOTERIE ROMANDE	PROJETS OU PROGRAMMES	MÉCANISMES DE DIALOGUE
• Opérateur responsable proposant des jeux distrayants avec une répartition des lots encadrée • Distribution de la totalité du bénéfice net à l'utilité publique • Jeux sécurisés et fiables	«Que le jeu reste un jeu!»	• Enquête annuelle sur les caractéristiques et goûts des joueurs • Politique de Jeu Responsable stricte et vérifiée, basée sur le principe du choix éclairé • Code de conduite Marketing et Publicité • Anonymat garanti des gagnants, accompagnement si souhaité	• Informations dans les points de vente • Plan des lots disponibles sur **www.loro.ch** • Limites d'âge mentionnées sur les billets, jeux, bornes, etc.
Plus de CHF 500'000.– distribués chaque jour	Que les projets soutenus (environ 3'000 par an) soient menés à terme	**www.entraide.ch**	Interviews pour le rapport annuel et bilan social
• Employeur fiable, motivant et formateur • Acteur éthique et responsable	Employés satisfaits et motivés, conscients de leurs responsabilités	• Formations continues • Enquêtes de satisfaction • Actions de santé publique • Programme pour les apprentis • Plan de relève • Evaluations annuelles avec définition d'objectifs personnalisés • Intégration professionnelle	• Intranet • Séances internes • Charte d'entreprise, mise en évidence sur différents supports
• Apport financier en adéquation avec les efforts fournis • Produits attractifs et sécurisés • Formations • Dialogue constant	Partenaires au comportement responsable, respectant les prescriptions mises en place	• Formations sur les jeux et le Jeu Responsable • Modernisation des terminaux • Programmes de motivation • Formations sécurité	• Journal des dépositaires • Informations via les conseillers de vente • Séances de formation pour les dépositaires
Relation commerciale fiable	• Partenariat à long terme tenant compte des aspects commerciaux et sociaux • Indépendance financière vis-à-vis de la Loterie Romande	• Signature du Code de conduite Marketing et Publicité • Contrat avec mention des obligations en matière de Jeu Responsable notamment	Communication entre les départements concernés
• Respect des lois et règlements en vigueur • Jeux ne visant pas les mineurs ou autre public vulnérable et suivant une répartition des lots établie • Soutien à la communauté • Acteur responsable	Maintien de la mission des loteries au service de l'utilité publique, sous la surveillance des cantons	• Homologation de tous les jeux avant leur mise sur le marché • Communication sur la politique de Jeu Responsable • Rencontres régulières, échanges multiples	• Séances mensuelles et contacts hebdomadaires • Rencontres lors de séminaires ou congrès
• Jeux développés en tenant compte de leurs analyses • Financement d'actions de prévention par le prélèvement de 0,5% du RBJ	Partenariat à long terme, basé sur des échanges constructifs et une collaboration efficace (formation des dépositaires en particulier)	• Formations • Séances régulières, partage d'expériences • Mise en évidence du numéro 0800 801 381 dans tous les points de vente	• Contacts réguliers (conférences, séances, téléphones) • Rencontres lors de séminaires ou congrès

PROTECTION DES DONNÉES

Depuis 2012, le conseiller à la protection des données de la Loterie Romande assure en toute indépendance des fonctions d'assistance et de contrôle. Nommé auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, en conformité avec la Loi fédérale sur la protection des données, il surveille l'application des prescriptions dans ce domaine. Il a également pour mission de conseiller le personnel, de superviser les projets impliquant des traitements de données, liées par exemple aux joueurs, et d'effectuer des audits portant sur le niveau de protection.

SÉCURITÉ, FIABILITÉ ET INTÉGRITÉ

La Loterie Romande applique les normes les plus élevées en matière de sécurité. Elle assure ainsi une surveillance rigoureuse de tous ses processus d'affaires et la mise en œuvre des meilleurs principes de gouvernance. Il en va de même pour son engagement sans cesse accru en matière de Jeu Responsable. En 2015, l'entreprise a renouvelé avec succès les certifications internationales les plus exigeantes dans ces deux domaines.

ISO 27001 – label d'excellence

Depuis 2009, la Loterie Romande détient la certification ISO 27001. Celle-ci garantit l'application des meilleures procédures possibles en matière de sécurité et de gestion des risques, sur la base de critères stricts et mondialement reconnus. Décernée pour une période de trois ans, cette certification a été renouvelée avec succès en 2015. Elle fait l'objet de contrôles intermédiaires réguliers.

Trois domaines sont considérés : l'intégrité des transactions, la sécurité financière et les procédures de contrôle. La norme ISO 27001 atteste ainsi de l'équité et de la qualité des jeux proposés ; elle constitue un vrai gage de confiance entre l'entreprise, ses fournisseurs et l'ensemble des joueurs.

SMSI – maîtrise de l'information

Dans le cadre de la certification ISO 27001, la Loterie Romande a mis en place un *Système de Management de la Sécurité de l'Information* (SMSI), structuré et performant, qui vise à assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations au sens large. Son champ d'application couvre l'ensemble des collaborateurs, des locaux, des équipements informatiques et des données numériques ou sur supports papier. Cet outil permet de garantir la probité et la fiabilité des jeux, dans le respect des principes éthiques de la Loterie Romande.

SCI – gestion des risques financiers

Le département du Contrôle de gestion de la Loterie Romande, créé en 2003, a conçu et développé un *Système de Contrôle Interne* (SCI) apportant assistance au pilotage de l'entreprise. Cet outil d'information assure une gestion optimale des risques financiers. Il permet ainsi de garantir aux instances dirigeantes et aux organes de contrôle que les finances de la Loterie Romande sont à la fois transparentes et pleinement maîtrisées.

WLA/SCS – sécurité des jeux

Avec la certification WLA-SCS:2012, la Loterie Romande dispose d'une reconnaissance des plus élevées en matière de surveillance des processus, sur la base des *Security Control Standards* (SCS) établis par la *World Lottery Association* (WLA), l'association mondiale des loteries. Cette certification – qui nécessite de répondre préalablement à la norme ISO 27001 – impose un contrôle rigoureux et permanent de la sécurité, en mettant l'accent sur les risques spécifiques au secteur des loteries. Concrètement, elle est constituée de 111 points de contrôle supplémentaires à la norme ISO 27001.

La réévaluation continue des risques

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue destiné à augmenter l'efficience de l'entreprise, la Loterie Romande applique une méthodologie de gestion des risques adaptée à son environnement particulier. Celle-ci prend en considération l'ensemble de la chaîne de production et d'exploitation des jeux ainsi que tous les services et départements, incluant le contrôle des fournisseurs et l'analyse des risques financiers. La Loterie Romande applique cette méthodologie en permanence ; une démarche volontaire qui témoigne des meilleurs principes de gouvernance.

Les « Standards Européens de Jeu Responsable »

Les « Standards Européens de Jeu Responsable » ont été édités en 2007 par l'association des loteries européennes, *European Lotteries* (EL). Elaborés par un groupe de travail spécialisé, auquel participe la Loterie Romande, ces standards décrivent en dix points-clés les devoirs des sociétés de loterie vis-à-vis des joueurs dans une perspective de prévention et de lutte contre le jeu excessif. Les règles de conduite associées à ces standards sont strictes : les signataires s'engagent à suivre un long processus de certification qui doit être confirmé tous les trois ans. Parmi la cinquantaine d'opérateurs ayant accédé à ces standards, la Loterie Romande est l'une des premières à en avoir obtenu la certification. Celle-ci a été renouvelée avec succès en 2015.

www.european-lotteries.org

Les « WLA World Responsible Gaming Principles »

A l'échelle mondiale, la *World Lottery Association* édicte également des standards destinés à promouvoir activement les principes du Jeu Responsable. Ces « *World Responsible Gaming Principles* » ont été signés par la Loterie Romande en 2007 déjà. L'entreprise attache une grande importance à les respecter. Ayant obtenu le plus haut niveau de la certification en 2009 et en 2012 (niveau 4), elle est fière d'avoir pu maintenir cette excellence suite à la recertification effectuée en 2015.

www.world-lotteries.org

Le « Code de conduite Marketing et Publicité »

Les activités marketing de la Loterie Romande répondent elles aussi à des critères stricts en matière de responsabilité sociale. Ceux-ci ont été formalisés dans un « Code de conduite Marketing et Publicité », établi dès 2008. S'alignant sur les « Standards Européens de Jeu Responsable », ce code de conduite fixe un cadre de référence pour les campagnes publicitaires, mais aussi pour la conception des jeux. Il garantit que la réalisation et la diffusion des messages promotionnels sont effectuées selon une éthique transparente et socialement responsable.

Tous les fournisseurs de la Loterie Romande doivent signer ce « Code de conduite Marketing et Publicité » et s'engagent ainsi à l'appliquer. Disponible sur le site **www.loro.ch,** il est remis en cours d'année à tout nouveau partenaire : une centaine d'entreprises l'ont déjà signé.

WORLD LOTTERY ASSOCIATION
CERTIFIÉ
WLA CADRE GÉNÉRAL EN MATIÈRE
DE JEU RESPONSABLE
NIVEAU 4 / EN VIGUEUR JUSQU'EN 2018

100% DU BÉNÉFICE NET DISTRIBUÉ

La Loterie Romande poursuit une mission d'utilité publique sur la base d'un modèle unique au monde : elle distribue en toute transparence l'intégralité de son bénéfice net à des milliers d'institutions œuvrant pour la communauté. Des organes de répartition indépendants sont chargés d'attribuer les contributions dans les six cantons romands.

« Année après année, dans les six cantons romands, un cortège d'artistes, une continuelle floraison d'associations et des milliers d'initiatives culturelles, de spectacles et d'actes d'entraide sont soutenus par la Loterie Romande, illustrant par là tout le bien-fondé d'un modèle entièrement voué à l'utilité publique. »

Anne-Marie Maillefer, présidente de la Conférence des présidents des Organes de répartition en 2015

Pour la communauté

Chaque jour, la Loterie Romande distribue plus de CHF 500'000.– à des projets d'utilité publique. Des milliers d'institutions à but non lucratif, actives dans les domaines les plus variés, bénéficient directement ou indirectement de ce soutien.

La distribution des bénéfices répond à des règles bien précises, avec cette première clé de répartition :

- 5/6e des bénéfices sont destinés aux Organes cantonaux de répartition ;
- 1/6e des bénéfices est attribué au sport.

Six Organes cantonaux de répartition

La majeure partie – soit les 5/6e – des bénéfices dégagés par la Loterie Romande est intégralement mise à disposition des Organes cantonaux de répartition.

Indépendants de l'exploitation, ces Organes ont la charge de distribuer dans les six cantons romands (Vaud, Fribourg, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura) la part de bénéfice qui leur revient. Seuls ces Organes sélectionnent, selon des critères transparents et clairement définis dans leurs conditions-cadre, les institutions ou projets qu'ils entendent soutenir.

La part confiée à chacun des Organes est calculée en fonction de la population du canton (pour une moitié) et du revenu brut des jeux (RBJ) qui y est réalisé (pour l'autre moitié).

En 2015, près de 3'000 associations, institutions, fondations ou projets ont bénéficié de contributions de la part des Organes de répartition. Ces soutiens se répartissent entre huit domaines différents (voir graphiques page ci-contre).

Projets intercantonaux

Des contributions spécifiques, désignées comme étant des « attributions romandes », sont allouées à des organisations exerçant leur activité d'intérêt public dans la majorité des cantons romands ou dont le rayonnement intercantonal est reconnu.

Il appartient à la Conférence des présidents des Organes de répartition (CPOR), composée du président de chaque délégation cantonale, d'examiner les demandes de soutien. Toute décision est prise à l'unanimité et ratifiée par l'ensemble des Organes de répartition. Les montants octroyés par la CPOR, qui représentent au maximum 10% du bénéfice disponible, sont financés par les Organes cantonaux au prorata du nombre d'habitants.

Un soutien indispensable

L'augmentation des demandes adressées aux Organes de répartition et à la CPOR témoigne d'une activité toujours plus importante des institutions qui forment le tissu socioculturel romand. Elle confirme en même temps le rôle prépondérant de la Loterie Romande dans l'existence de ces institutions. Son soutien est d'autant plus précieux dans un contexte où les financements provenant des entreprises privées ou des pouvoirs publics sont revus à la baisse.

RÉPARTITIONS CANTONALES 2015

(en CHF)

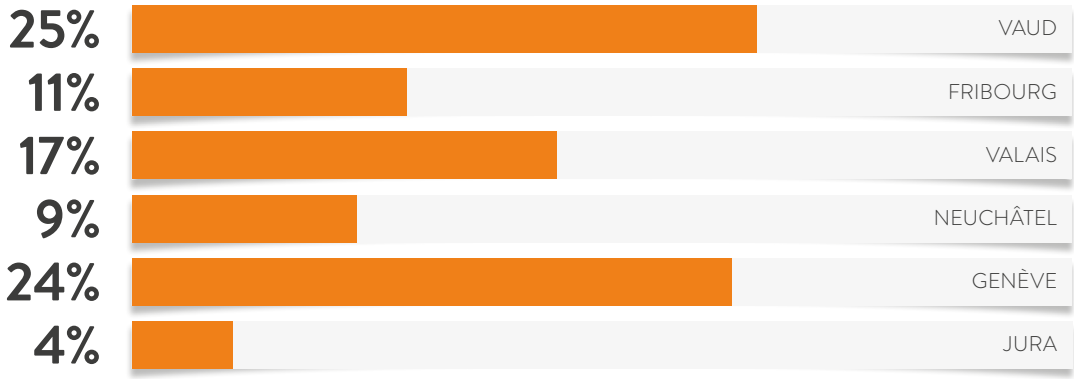

25%	VAUD	34'153'502
11%	FRIBOURG	14'478'414
17%	VALAIS	23'251'870
9%	NEUCHÂTEL	12'954'500
24%	GENÈVE	32'285'500
4%	JURA	5'140'195
	TOTAL CANTONS	**122'263'981**
10%	PROJETS INTERCANTONAUX	13'129'000
	TOTAL	**135'392'981**

ATTRIBUTIONS PAR SECTEURS EFFECTUÉES PAR LES ORGANES DE RÉPARTITION EN 2015

(en CHF)

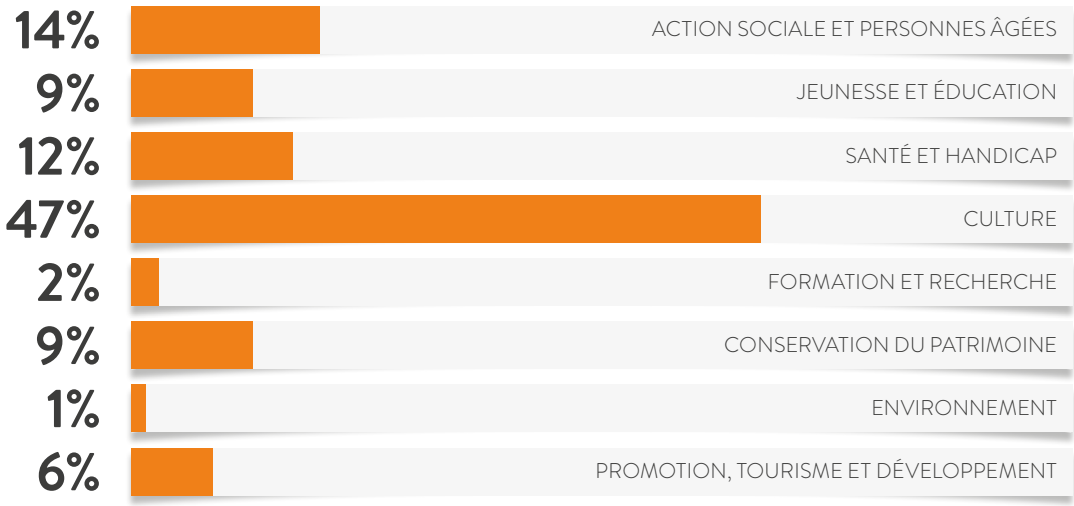

14%	ACTION SOCIALE ET PERSONNES ÂGÉES	19'371'167
9%	JEUNESSE ET ÉDUCATION	12'284'385
12%	SANTÉ ET HANDICAP	15'413'320
47%	CULTURE	62'417'400
2%	FORMATION ET RECHERCHE	2'363'500
9%	CONSERVATION DU PATRIMOINE	11'910'114
1%	ENVIRONNEMENT	1'782'500
6%	PROMOTION, TOURISME ET DÉVELOPPEMENT	8'615'900

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES 2015

En faveur du sport

Le montant alloué au sport – soit 1/6e des bénéfices – est réparti entre deux acteurs:

- les Organes cantonaux du sport, qui participent au financement du sport amateur et populaire (infrastructures, relève, manifestations locales);
- la Société du Sport-Toto, qui, avec sa part, soutient Swiss Olympic, l'Association suisse de football, les Ligues nationales suisses de football et de hockey sur glace.

Cas particulier: les activités liées au sport handicap peuvent bénéficier d'une aide octroyée par les Organes cantonaux de répartition, pour autant que le dossier soumis soit accepté.

Mouvement hippique

L'Association pour le développement de l'élevage et des courses (ADEC), active dans le sport hippique, bénéficie également d'un soutien de la part de la Loterie Romande (CHF 3,8 millions en 2015).

Le schéma ci-contre représente la répartition des bénéfices 2015 après prélèvement de la part destinée à l'ADEC.

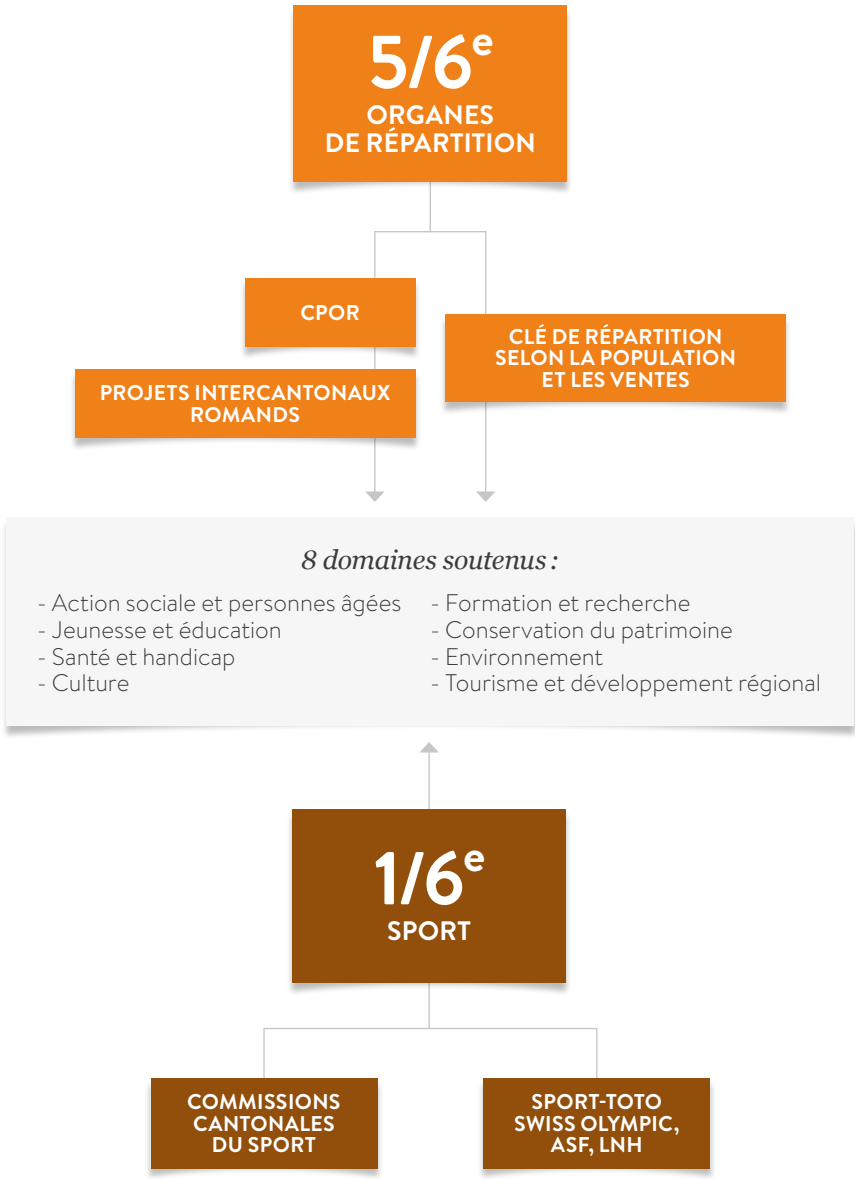

QUI PEUT ÊTRE BÉNÉFICIAIRE ?

Les bénéfices de la Loterie Romande sont destinés aux associations, fondations ou institutions sans but lucratif, mais en aucun cas aux personnes physiques. Les contributions doivent permettre de réaliser un projet d'utilité publique ne découlant pas d'obligations légales des collectivités (Confédération, cantons, communes). Plus d'informations sur **www.entraide.ch.**

PORTRAITS

ACTION SOCIALE *L'Hôpital des Nounours (Genève)*

L'hôpital, les médecins, les blouses blanches, les opérations, les piqûres… tout un univers qui ne rassure pas beaucoup les enfants. L'Hôpital des Nounours est une initiative de l'Association des étudiants en médecine de Genève, organisée en collaboration avec les étudiants de la Haute Ecole de Santé (HEDS) et les sciences pharmaceutiques. Son objectif est de rassurer les enfants et de démystifier le monde médical de manière ludique.

A son arrivée, l'enfant et sa peluche « malade » sont accueillis par l'un des « nounoursologues », soit un étudiant en médecine ou de la HEDS. Ils établissent ensemble le diagnostic et parcourent ensuite les différents services de l'hôpital selon les besoins du nounours. Les enfants découvrent ainsi l'univers hospitalier en passant par la salle des soins infirmiers, la radiologie, le bloc opératoire avec l'anesthésie, la salle de plâtre et la prévention, mais aussi par les stands de physiothérapie et de diététique.

Une journée très enrichissante pour les enfants et un beau succès pour cette initiative qui fête ses dix ans cette année.
www.hopitaldesnounours.com

JEUNESSE ET ÉDUCATION *Chœur St-Michel (Fribourg)*

Le chœur St-Michel est un chœur de jeunes de 15 à 25 ans, affilié au collège éponyme à Fribourg. Né de la maîtrise du collège St-Michel en 1976, il a été dirigé par André Ducret jusqu'en 2006. Après trente années de succès en tous genres : enregistrements de CD, interprétations de grandes œuvres du répertoire, concours et voyages, c'est Philippe Savoy qui en reprend la direction.

Poursuivant sur la voie de son prédécesseur, il a permis aux choristes de découvrir des grandes œuvres avec orchestre (St-Saëns, Mozart, Rutter, Charpentier, Bach, Vivaldi…), mais aussi les incontournables maîtres de la polyphonie (Brahms, Monteverdi, Gesualdo, Mendelssohn…), ainsi que des découvertes plus modernes (Ligeti, Lauridsen, Whitbourn) et du répertoire populaire. De 2010 à 2015, des rencontres régulières avec des partenaires musicaux de tous les cantons latins ont servi de fil rouge à un projet dont l'aboutissement est l'organisation d'un festival rassembleur à Fribourg en mai 2016, à l'occasion des 40 ans du chœur St-Michel. Avec le soutien de la Loterie Romande.
www.choeursaintmichel.ch

SANTÉ ET HANDICAP *Fondation Fux Campagna (Valais)*

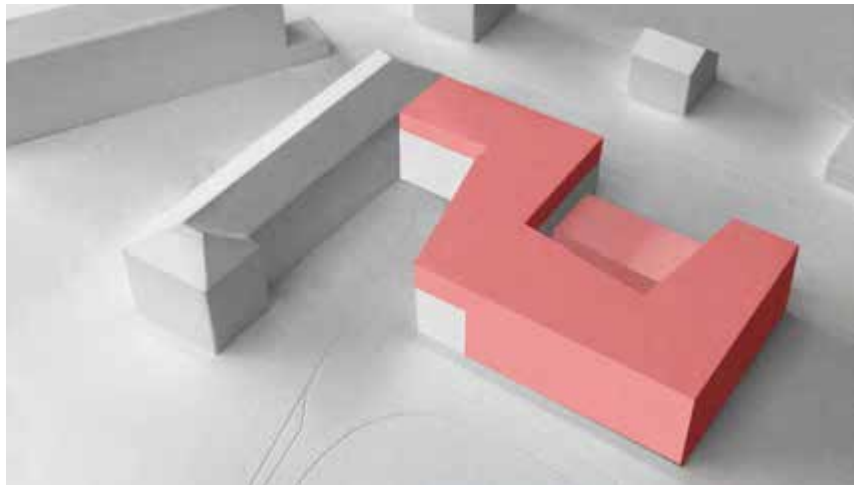

« Autant d'indépendance que possible, autant d'assistance que nécessaire ». Telle est la devise de la Fondation Fux Campagna à Viège, qui offre aux personnes handicapées du Haut-Valais un accueil aussi agréable et vivant que possible. Elle propose un véritable lieu de vie à des personnes souffrant de handicaps physiques lourds ou de polyhandicap, afin de leur offrir une prise en charge personnalisée privilégiant autant que possible leur indépendance.

Le Foyer Fux Campagna accueille actuellement plus d'une vingtaine d'adultes et offre près d'une trentaine de places d'occupation. Il doit s'agrandir du fait de besoins toujours croissants. Financés par les pouvoirs publics ainsi que par des dons de différentes associations, les travaux d'agrandissement s'étaleront sur plusieurs années et permettront d'accroître l'offre de 15 places d'hébergement et de 17 places d'occupation supplémentaires. La Loterie Romande participe au financement de ces travaux, qui permettront de répondre à une réelle demande d'accueil et de prise en charge.

www.fuxcampagna.ch

CULTURE *La Plage des Six Pompes (Neuchâtel)*

La Plage des Six Pompes, le plus important festival international des arts de la rue en Suisse, a été créé en 1993 pour amener la plage à celles et ceux qui n'ont pas la chance de s'y rendre. Il se tient chaque année au mois d'août à La Chaux-de-Fonds. Durant une semaine il propose une programmation d'une cinquantaine de compagnies à la population de la métropole horlogère et au public venu parfois de loin.

L'objectif du festival est de créer un événement populaire et convivial, où se rencontrent la ville de La Chaux-de-Fonds, un public, des artistes de rue, une équipe de bénévoles et de professionnels passionnés ainsi que des partenaires publics et privés. En proposant une autre manière d'appréhender le milieu urbain, en suscitant une nouvelle perception de la ville, La Plage des Six Pompes instaure un dialogue entre les artistes, le public et la population.

Parmi les nombreuses valeurs que le festival La Plage des Six Pompes a toujours eu à cœur de défendre figure la volonté de permettre au plus grand nombre l'accès à des spectacles de qualité, ceci sans que le porte-monnaie ou les habitudes de « consommation » de la culture ne représentent des obstacles.

www.laplage.ch

FORMATION ET RECHERCHE

Fondation ISREC (dans toute la Suisse romande)

En Suisse, quatre personnes sur dix sont touchées au cours de leur vie par un cancer. Une sur deux trouve actuellement la voie de la guérison. Les progrès de la recherche et ses applications permettent d'envisager des taux de guérison encore meilleurs. C'est à la concrétisation de cet objectif que la Fondation ISREC déploie depuis plus de 50 ans ses moyens dans l'espoir de contribuer à mettre au point de nouvelles thérapies dans un avenir proche.

Ses principales missions se concentrent sur trois axes, dont la recherche translationnelle (à travers des projets concrets favorisant le transfert de connaissances et la collaboration entre recherche fondamentale et application clinique), la relève scientifique et académique (par le soutien d'étudiants, de doctorants et de chercheurs) et le futur Centre du cancer Agora.

Issu de la vision du fondateur de la Fondation ISREC, le Prof. Henri Isliker, dont le souhait était de regrouper cliniciens et fondamentalistes sur le site hospitalier, le futur Centre du cancer Agora a pour but de créer une infrastructure de grande qualité qui pourra accueillir dès 2017 près de 300 chercheurs et cliniciens.
www.isrec.ch

PROTECTION DU PATRIMOINE

Musée Chappuis-Fähndrich (Jura)

A Develier, dans une ferme datant du début du 19e siècle, le Musée Chappuis-Fähndrich vous invite à (re)découvrir plus de 350 ans d'histoire jurassienne. Ce musée à la fois original et passionnant retrace la vie quotidienne des hommes et des femmes qui ont façonné notre pays et qui survivent, à travers l'histoire, dans leurs objets, leurs outils et le produit de leur travail.

L'exposition permanente présente un irremplaçable patrimoine sauvé de la destruction et de l'oubli par les fondateurs du musée. Toute la muséographie, qui comporte plus de 15'000 objets utilisés entre les années 1650 et 1950, est réalisée dans un souci de conservation, d'authenticité et de mise en scène. Regroupés par thèmes, les objets illustrent avec intelligence et sensibilité l'histoire populaire du pays.

Conçu pour tous les publics, le musée, avec ses objets et ses différents espaces, vous immergera dans l'épicerie, l'école, le café, le travail du bois ou du fer, la droguerie et bien d'autres lieux de vie de nos aïeux. Partez ainsi à la découverte d'un univers hors du commun !
www.lemusee.ch

PROMOTION, TOURISME ET DÉVELOPPEMENT *Mines de Sel de Bex (Vaud)*

L'histoire de la Saline de Bex et de ses Mines de Sel est directement liée à la grande découverte de sources salées en Pays vaudois, au 15e siècle. Le sel est alors une denrée rare, difficile à transporter. Il permettait aux « grands » de ce monde d'en tirer profit et puissance ; d'où l'importance de cette découverte dans la région.

Aujourd'hui, les Mines de Sel de Bex constituent un immense labyrinthe souterrain, dont plusieurs kilomètres sont ouverts à la visite. Le parcours permet de découvrir les éléments les plus spectaculaires et les plus caractéristiques des diverses techniques d'exploitation utilisées depuis la première galerie, creusée en 1684, jusqu'à ce jour.

Une présentation audiovisuelle, aménagée dans un ancien réservoir creusé en 1826, ainsi qu'une exposition, permettent de revivre toutes les étapes des trois siècles d'histoire des Mines. Puis, le train des mineurs vous conduira au cœur de la montagne salée.

Un véritable concentré d'aventure et d'histoires, afin de découvrir l'origine du Sel des Alpes, en famille, en course d'école, en sortie d'entreprise ou entre amis.

www.mines.ch

DANS LE DOMAINE DU SPORT *La piscine couverte de Courtepin*

Construite en 1973-1975, la piscine était occupée par les apprentis du Foyer St-Joseph et les écoles de la région. En 2010, la direction du Foyer a fait part de sa décision de se séparer de la piscine pour des raisons économiques. Dès lors, les communes de la région se sont regroupées en association (10 communes) afin de racheter la piscine et de la rénover pour la mettre aux normes actuelles. Alors que la gestion de la piscine est assurée par l'association dès le 1er septembre 2013, le rachat se concrétise en octobre 2014. C'est désormais toute une région qui bénéficie de cette nouvelle infrastructure.

Celle-ci a le mérite de viser un large public. Le bassin – d'une dimension de 16,66 mètres sur 8,50 mètres – permet aux clubs de natation locaux de promouvoir leur sport dans des conditions optimales. Il est également utilisé par d'autres associations sportives de la région (aquagym, sport handicap, etc.). La population et les écoles, quant à elles, peuvent utiliser cette piscine toute l'année et profiter ainsi des joies de la baignade même en hiver.

Le soutien de la Loterie Romande a largement contribué à la réalisation du projet de rénovation.

www.piscinecourtepin.ch

DANS LE DOMAINE DU SPORT *Sabrina Jaquet, joueuse de badminton*

« A l'âge de douze ans, j'ai décidé d'intégrer le badminton club La Chaux-de-Fonds. Auparavant je pratiquais déjà beaucoup de sports en famille, mais c'est à cet âge que j'ai tapé mes premiers volants au sein du club. J'avais jusque-là longuement hésité entre l'athlétisme et notre sport. »

C'est ainsi que Sabrina Jaquet évoque ses débuts dans le badminton. Originaire de La Chaux-de-Fonds, cette badiste a participé aux Jeux olympiques de Londres en 2012 et figure actuellement parmi le top 50 mondial de la discipline. Après avoir combiné sport élite et études à la Haute école fédérale de sport à Macolin, Sabrina Jaquet s'est investie à fond dans le sport de compétition, avec le succès qu'on lui connaît. Détentrice de 25 titres de championne suisse, dont quatre en simple (2013, 2014, 2015 et 2016), Sabrina Jaquet donne, chaque jour passé sur le terrain ou dans une halle de sport, le maximum d'elle-même.

Par le biais de la Commission LoRo-Sport Neuchâtel, la Loterie Romande apporte son soutien à cette athlète talentueuse, dans une discipline peu médiatisée et pour laquelle il est difficile de trouver des sponsors. Son grand objectif de 2016 est de participer aux Jeux olympiques de Rio.
www.sabrinajaquet.ch
www.facebook.com/jaquetsabrina

© Germain Arias-Schreiber

DANS LE DOMAINE DU SPORT *Triathlon international de Genève*

Si un sport invite à se dépasser, c'est bien le triathlon. Derrière ce dépassement de soi et les efforts à accomplir se trouve une véritable école de la vie, celle où l'on apprend étant jeune des valeurs sur lesquelles on s'appuiera à l'âge adulte.

Façonné par ces nobles principes, le triathlon club de Genève voit le jour en 1986, sous l'impulsion de passionnés de sport, dont le premier président Claude Proz. Ayant bien compris l'importance de la formation, le club s'entoure dès le début de spécialistes et organise, en 1987, le premier triathlon de Genève, avec le secret espoir de voir la manifestation devenir l'une des plus importantes du calendrier européen.

Des années plus tard, cet espoir s'est largement concrétisé. Aujourd'hui, la compétition attire les meilleurs Européens de la discipline, dans un décor de carte postale, avec vue sur le jet d'eau et le Mont-Blanc. L'édition 2015 du Triathlon international de Genève a réuni, sous un soleil radieux, plus de 2500 athlètes et a vu briller de nombreux Suisses lors de ces Championnats d'Europe, qui accueillaient également les personnes à mobilité réduite.
www.tig.ch / www.geneva2015.ch

BILAN SOCIAL

2015

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Œuvrer en faveur du bien commun implique un engagement permanent vis-à-vis du public. Forte de cette exigence, la Loterie Romande a développé une politique de responsabilité sociale fondée sur l'éthique et la transparence, qui façonne l'identité même de l'entreprise. Constamment améliorée sur la base d'échanges nourris et réciproques avec l'ensemble des parties prenantes, cette politique de responsabilité sociale s'exerce sur quatre piliers fondamentaux: la communauté, les joueurs, les collaborateurs et l'environnement.

Depuis 2007, le présent bilan social rapporte les succès, mais également les progrès à réaliser dans ces différents domaines. A la fois engagée et cohérente, cette démarche vise à mieux rendre compte des nombreux efforts entrepris en matière de responsabilité sociale. Elle est partagée à tous les échelons de l'entreprise et vise, avec une volonté d'exemplarité et d'amélioration continue, à inscrire la Loterie Romande dans un processus de développement durable au sens le plus large.

Si la prévention et la lutte contre le jeu excessif restent une priorité, l'adoption, année après année, de nouveaux indicateurs propres au référentiel mondialement reconnu de la *Global Reporting Initiative* (GRI) témoigne de notre détermination à mettre en place des mesures concrètes en termes de durabilité. Dans ce domaine, une étape importante a été franchie avec l'inauguration, au printemps 2016, du nouveau bâtiment de l'avenue de Provence à Lausanne, qui réunit désormais tous les collaborateurs de l'entreprise sur un site unique, conçu selon les normes environnementales les plus appropriées.

Cette étape nous incite à l'optimisme et renforce notre volonté d'atteindre des objectifs élevés en matière de développement durable. Nous tenons ainsi à remercier tous les collaborateurs, partenaires et fournisseurs pour leur engagement et leur précieuse collaboration.

Jean-Luc Moner-Banet
Directeur général

PRIORITÉS

Responsabilité envers la

communauté

Objectifs généraux

- Pérenniser les bénéfices de la Loterie Romande en faveur de l'utilité publique tout en protégeant les populations vulnérables
- Intégrer le concept de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans les objectifs quotidiens
- Maintenir l'équilibre entre développement économique et responsabilité sociale
- Intégrer les principes de transparence et de solidarité

Réalisation 2015

- Renouvellement des certifications Jeu Responsable de l'association des loteries européennes, *European Lotteries (EL)*, et de l'association mondiale des loteries, *World Lottery Association (WLA)*

Défis 2016

- Renforcer les formations Jeu Responsable des collaborateurs et des points de vente
- Renforcer les contrôles des points de vente

Responsabilité envers les

joueurs

Objectifs généraux

- Développer une politique de Jeu Responsable volontaire et efficace, s'appuyant notamment sur des évaluations externes
- Promouvoir les principes du Jeu Responsable

Réalisation 2015

- Mise en place de nouvelles mesures sur la base des recommandations des experts externes

Défis 2016

- Mettre en place de nouvelles mesures sur la base des recommandations des experts externes
- Renouveler la documentation sur le Jeu Responsable à disposition dans les points de vente de la Loterie Romande

Responsabilité envers les

collaborateurs

Objectifs généraux

- Promouvoir dans l'entreprise une culture sociale, participative, qui privilégie l'innovation
- Développer des relations de travail basées sur le respect mutuel
- Permettre à tous les employés d'évoluer et de s'épanouir
- Tenir un rôle en matière de formation et d'intégration

Réalisations 2015

- Implémentation d'un nouveau système informatique pour la gestion des temps de travail
- Préparation du renouvellement de la certification *Friendly Work Space*
- Accompagnement du changement autour du déménagement des collaborateurs à l'avenue de Provence
- Formation continue des cadres de la Loterie Romande

Défis 2016

- Améliorer la visibilité de l'employeur Loterie Romande sur les moyens de communication interne et externe
- Accompagner les collaborateurs dans le changement lié aux nouveaux locaux
- Intégrer dans la feuille de route des ressources humaines les objectifs stratégiques et opérationnels pour la gestion de la santé en entreprise et renforcer leur mise en œuvre et la communication autour du thème de la santé au travail
- Mener l'enquête de satisfaction 2016

MÉNAGEZ VOTRE ENVIRONNEMENT

Triez les déchets, éteignez la lumière et les appareils.

Responsabilité envers

l'environnement

Objectifs généraux

- Réduire l'impact environnemental des activités de l'entreprise
- Sensibiliser les collaborateurs et fournisseurs

Réalisations 2015

- Mise en place d'une Commission et d'une stratégie de Développement durable
- Mise en place d'une plateforme de communication interne sur le Développement durable
- Mise en place d'un Plan de Mobilité

Défis 2016

- Renforcer la communication et la sensibilisation interne aux différentes thématiques du Développement durable
- Mettre en place une nouvelle politique de gestion des déchets

Réalisé ❶ En cours

SOLIDARITÉ ET TRANSPARENCE

Depuis sa création en 1937, la Loterie Romande joue un rôle économique et social très important en distribuant l'intégralité de ses bénéfices nets à des milliers d'institutions œuvrant pour la communauté. Forte de cet engagement solidaire, la Loterie Romande accomplit toutes ses activités de manière éthique et transparente.

Entreprise à la fois dynamique et innovante, la Loterie Romande reste fidèle aux idéaux qui ont présidé à sa création. Ainsi, elle s'efforce constamment de maintenir l'équilibre entre développement économique et responsabilité sociale. Cette politique volontaire fait écho à la mission d'utilité publique de l'entreprise et se traduit notamment par des mesures concrètes de prévention et de lutte contre le jeu excessif, mais aussi par l'établissement d'une étroite collaboration avec tous les partenaires, fournisseurs et dépositaires.

EN BREF UN SOUTIEN INDISPENSABLE À DES MILLIERS D'ASSOCIATIONS

Une mission indispensable

En distribuant l'intégralité de ses bénéfices nets à des projets d'utilité publique, soit en moyenne plus de CHF 500'000.– par jour, la Loterie Romande représente un partenaire indispensable pour quelque 3'000 institutions à vocation sociale, culturelle, sportive ou environnementale. Elle joue ainsi un rôle prépondérant dans le développement du tissu associatif de Suisse romande et sa grande diversité. Ce rôle de mécène – qui permet à des milliers d'organismes de poursuivre leurs activités en faveur du bien commun – n'enlève rien à la viabilité économique de l'entreprise, bien au contraire. En encadrant ses activités commerciales par des pratiques éthiques, transparentes et socialement responsables, la Loterie Romande renforce sa légitimité tout en développant la confiance du public.

Prévenir et lutter contre le jeu excessif

Pionnière en matière de prévention et de lutte contre le jeu excessif, la Loterie Romande poursuit constamment ses efforts dans ce domaine, « pour que le jeu reste un jeu ». Ce principe est ancré au cœur de toutes les activités de l'entreprise et des lignes directrices strictes ont été établies, en particulier dans les secteurs du marketing et de la vente :

- du concept graphique à l'élaboration des messages promotionnels, tous les jeux proposés sont préalablement validés en fonction des critères de responsabilité sociale ; chaque étape est scrupuleusement étudiée et modifiée si nécessaire ;
- les jeux ne sont jamais conçus pour s'adresser spécifiquement à un public

jeune ou vulnérable ; la protection des mineurs est l'une des priorités de la Loterie Romande ;

- aucune publicité n'est axée uniquement sur la possibilité de s'enrichir par le jeu ; les messages promotionnels reposent sur le plaisir, le rêve et l'amusement.

Ces lignes directrices forment un cadre de référence, qui doit être accepté et respecté par tous les partenaires, dépositaires et fournisseurs de l'entreprise.

Des dépositaires formés

La formation du personnel des points de vente est un pilier essentiel dans la politique de responsabilité sociale de la Loterie Romande. En effet, tous les dépositaires – au nombre de 2'650 – suivent des cours obligatoires et spécifiques aux jeux qu'ils proposent dans leur point de vente. Ces cours visent à les sensibiliser aux conséquences néfastes du jeu excessif et à les inciter à adopter des comportements adéquats. Les différentes formations sont régulièrement évaluées par des organismes externes afin de les améliorer constamment.

L'objectif consiste à responsabiliser les dépositaires quant à leur rôle de vendeurs de jeux d'argent. La Loterie Romande tient ainsi à ce que ses dépositaires soient les garants d'une véritable éthique : ils doivent être capables de reconnaître un joueur en difficulté pour pouvoir lui transmettre des informations ciblées et utiles, notamment les adresses des centres de soins. Les résultats sont probants : à l'issue du cours donné en 2015 aux dépositaires de Loterie électronique, 84% d'entre eux ont affirmé être tout à fait capables ou assez capables de reconnaître un joueur en difficulté et d'agir en conséquence.

Dans le cadre de ces formations, la protection des mineurs contre les dangers liés aux jeux d'argent occupe une importance toute particulière et cet axe est régulièrement renforcé.

Un budget conséquent pour la prévention

La prévalence de l'addiction au jeu en Suisse, soit le risque qu'un adulte développe un comportement de jeu excessif, se situe entre 1 et 2%. Bien que seule une minorité de joueurs souffre d'addiction, la Loterie Romande prend cette problématique très au sérieux et s'engage à prévenir les effets socialement dommageables du jeu excessif par différents moyens. En plus des mesures propres au programme de Jeu Responsable, une taxe de 0,5% est perçue par les cantons sur le revenu brut des jeux des deux sociétés suisses de loterie, Swisslos et la Loterie Romande, depuis 2006.

Cette taxe représente un montant de CHF 4,5 millions par an qui sont affectés aux programmes cantonaux de prévention et de traitement de l'addiction au jeu. Elle sert notamment à financer le « Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu » (PILDJ), qui vise à harmoniser les réponses des six cantons romands en matière de prévention et de lutte contre le jeu excessif. La taxe assure la constitution de larges ressources pour la mise en œuvre de projets d'envergure dans les domaines de la prévention, du traitement et de la recherche.

Des défis à l'échelle mondiale

Les jeux d'argent sont réglementés dans la plupart des pays dans le but de juguler les dangers liés à la dépendance, au blanchiment et à la criminalité. Ces dangers se sont accrus ces dernières années en raison des activités toujours plus étendues des opérateurs illégaux sur Internet, basés pour une grande majorité dans des territoires *offshores*. A travers leurs associations faîtières, telles que *European Lotteries* et la *World Lottery Association*, les loteries nationales d'utilité publique sont mobilisées et défendent auprès des instances politiques la nécessité d'encadrer par des mesures adéquates leur secteur d'activité, qui, par nature, ne peut être assimilé à un marché ordinaire.

La Loterie Romande participe à part entière à l'élaboration des meilleures pratiques dans le domaine des jeux de loterie et des paris sportifs. Soucieuse d'écarter des menaces pour les joueurs et l'intégrité des jeux, en particulier par rapport au phénomène des matches truqués, la Loterie Romande encourage toutes les initiatives prises pour lutter contre les offres illégales, qui ont non seulement pour effet de diminuer les moyens mis à disposition de l'utilité publique, mais qui laissent également la porte ouverte aux excès et à la dépendance. La Loterie Romande tient ainsi à souligner toute l'importance qu'elle accorde à pouvoir offrir à la population un environnement de jeu sain, fiable et sécurisé.

EN BREF

UNE POLITIQUE ENGAGÉE EN FAVEUR DES PRINCIPES DE RÉGULATION

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LE JEU EXCESSIF

EN BREF

UN PROGRAMME CONÇU ET DÉVELOPPÉ EN PARTENARIAT AVEC DES CHERCHEURS RÉPUTÉS

Avec l'appui d'experts et de scientifiques mondialement reconnus, la Loterie Romande figure parmi les opérateurs les plus actifs en matière de prévention et de lutte contre le jeu excessif. Pionnière dans la mise en place de mesures concrètes de Jeu Responsable, la Loterie Romande dispose des certifications les plus élevées dans ce domaine.

Initié en 1999 sur une base volontaire, le programme de Jeu Responsable de la Loterie Romande fait partie intégrante de sa stratégie d'entreprise. Il repose sur l'engagement complet non seulement de la Direction et de tous les départements mais également des dépositaires et des fournisseurs. La protection des mineurs constitue l'un des aspects fondamentaux de ce programme. A cet égard, toutes les parties prenantes de l'entreprise sont impliquées et ont leur rôle à tenir afin de répondre aux attentes des joueurs tout en protégeant les plus vulnérables d'entre eux des dangers liés au jeu excessif.

Des mesures concrètes et efficaces

Dans le but de mettre en place des outils de prévention fiables et performants, la Loterie Romande travaille en étroite collaboration avec les spécialistes du jeu excessif, experts et scientifiques. Cette démarche s'étend à trois champs d'intervention principaux :

EN BREF DES FORMATIONS OBLIGATOIRES POUR TOUS LES DÉPOSITAIRES ET COLLABORATEURS

LA RECHERCHE

- Echanges d'informations et prise en compte des recommandations émises par les chercheurs.
- Collaborations actives avec des organismes spécialisés comme le Centre du jeu excessif de Lausanne (dont la création a été soutenue par la Loterie Romande), l'association genevoise *Rien ne va plus* ou encore le *SiLabs* de Stockholm.

LA PRÉVENTION AUPRÈS DES JOUEURS

- Limites d'âge strictes pour chaque catégorie de jeux : 16 ans pour les billets à gratter et les jeux de tirage ; 18 ans pour le PMU, la Loterie électronique et tous les jeux en ligne.

- Diffusion d'informations précises sur les risques liés au jeu excessif et sur l'aide disponible en cas de problème.
- Installation de modérateurs de jeu techniques et environnementaux sur les distributeurs de Loterie électronique (absence de confort, messages de prévention sur l'écran, etc.) et la plateforme de jeux en ligne (limitation des pertes, possibilité de s'auto-exclure, etc.).

LA SENSIBILISATION DES DÉPOSITAIRES ET DES PARTENAIRES

- Formation obligatoire de tous les dépositaires ainsi que des collaborateurs, de manière pertinente et adaptée à leurs responsabilités respectives.
- Promotion d'un environnement de jeu sain, en mettant à disposition dans tous les points de vente des publications contenant toutes les informations utiles sur les centres de soins.
- Contrôles réguliers et systématiques de l'application des prescriptions de Jeu Responsable dans les points de vente ; des mesures sont prises le cas échéant.

Des informations ciblées

De l'avis des spécialistes, tout joueur doit pouvoir trouver facilement les informations sur les phénomènes de dépendance au jeu afin d'obtenir, s'il le souhaite, l'aide de thérapeutes qualifiés. La Loterie Romande applique scrupuleusement ce principe du « choix éclairé », qui implique que tous les dépositaires doivent être en mesure de renseigner les joueurs, soit leurs clients, de manière adéquate. Une brochure didactique est éditée à cet effet et contient toutes les adresses des centres de soins en Suisse romande. Elle est à disposition dans tous les points de vente.

Protection des mineurs

Les études ont démontré que les jeunes enfants mis régulièrement en contact avec les jeux d'argent présentent un risque plus élevé de devenir des joueurs excessifs à l'âge adulte. C'est pourquoi la Loterie Romande applique, de manière volontaire, de strictes limites d'âge pour ses jeux : aucun mineur de moins de 16 ans ne doit y avoir accès. La Loterie Romande tient résolument à cette interdiction qui figure clairement sur tous les billets à gratter et les jeux de tirage proposés dans les points de vente. Pour les autres jeux, comme la Loterie électronique, le PMU et les jeux en ligne, la limite est fixée à 18 ans révolus.

Afin de s'assurer de l'application de ces limites, des contrôles sont effectués de manière régulière par les conseillers de vente (collaborateurs de la Loterie Romande) ainsi que par des « clients mystères », chargés de contrôler anonymement les points de vente (bars, cafés ou restaurants). En 2015, chaque dépositaire de Loterie électronique a fait l'objet d'au moins quatre visites. Huit établissements ont reçu un avertissement, deux autres ont été sanctionnés par une dénonciation de contrat. Les mesures prises témoignent de l'efficacité des contrôles. En 2015, les visites de clients mystères ont été étendues aux points de vente PMU et LotoExpress.

Prévention sur Internet

Depuis son lancement en 2010, la plateforme de jeux en ligne de la Loterie Romande est dotée d'outils indispensables et fiables qui permettent au joueur de modérer son jeu. L'objectif est de l'aider à garder le contrôle de ses enjeux, à prendre conscience de ses pertes et de son comportement de jeu. Ces modérateurs sont constamment améliorés. Ils comprennent notamment :

- l'enregistrement obligatoire, ouvert uniquement aux personnes physiques âgées de 18 ans révolus et résidant dans l'un des six cantons romands ;
- la vérification stricte de l'âge et du domicile lors de l'ouverture du compte (une copie d'une pièce d'identité est requise) ;
- la possibilité pour tout utilisateur de fixer des limites de pertes par jour, semaine ou mois ; ces limites sont obligatoires pour les billets à gratter virtuels.

La plateforme offre aussi la possibilité de s'autoévaluer sur sa manière de jouer par le biais d'un test mis au point par des spécialistes, de même qu'elle permet au joueur, s'il le souhaite, de s'auto-exclure pour une période déterminée allant d'un jour à une année.

Loterie électronique

Les 700 distributeurs de Loterie électronique installés dans 350 points de vente en Suisse romande font l'objet de mesures particulièrement strictes en matière de Jeu Responsable. Entièrement renouvelés en 2011, ces distributeurs sont équipés de nombreux modérateurs techniques et environnementaux : vitesse de grattage ralentie, pas de cartes de crédit ni de billets de banques acceptés, absence de confort devant les distributeurs, messages de prévention défilant sur l'écran, etc. Ces modérateurs sont régulièrement évalués par des experts afin de les améliorer constamment.

En 2015, une étude a été réalisée par le Professeur Mark Griffiths, Directeur d'un institut de recherche sur le jeu excessif à l'Université de Nottingham Trent, qui montre la pertinence des dispositifs de protection installés sur les distributeurs de Loterie électronique. Les recommandations émises dans le cadre de cette étude seront suivies par la mise en place de nouvelles mesures durant l'année 2016.

Formations interactives

Depuis 2009, la Loterie Romande organise des formations interactives, obligatoires pour tous les dépositaires et collaborateurs de l'entreprise. Développées en collaboration avec SiLabs **(www.silabs.se),** organisme suédois unanimement reconnu en matière de Jeu Responsable, ces formations – dont les contenus ont été renouvelés en 2014 – permettent non seulement de maîtriser les connaissances de base sur le jeu excessif, mais également d'adopter les bons réflexes en cas de besoin. Des interviews de psychologues, accompagnées de mises en situation, rendent les formations plus concrètes. Celles-ci se terminent par un test donnant accès à un certificat indispensable à tout collaborateur et à tout dépositaire.

0800 801 381 NUMÉRO GRATUIT EN SUISSE

Les joueurs en difficulté ou leurs proches peuvent trouver une aide spécialisée en composant le 0800 801 381. Géré par le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu, ce numéro est largement diffusé sur les supports de la Loterie Romande. **www.sos-jeu.ch.**

ENCOURAGER LA FORMATION ET L'INNOVATION

EN BREF

UNE ENTREPRISE FORMATRICE QUI VEILLE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DE SON PERSONNEL

La Loterie Romande n'a cessé d'évoluer et d'innover depuis sa création en 1937. Aujourd'hui, face aux changements dans les habitudes de consommation et aux évolutions technologiques, les femmes et les hommes qui composent l'entreprise restent l'un des moteurs essentiels de son développement. En 2015, de nombreuses actions ont été menées pour encourager la formation et l'excellence professionnelle.

Comptant 26 employés en 1980, puis 120 en 2000, la Loterie Romande recense aujourd'hui 282 postes de travail dans les domaines les plus variés, allant de la création des jeux à l'informatique et aux services administratifs. Cette progression des effectifs a été accompagnée par le développement d'une politique visant à privilégier l'innovation et à promouvoir un environnement de travail à la fois créatif et stimulant.

Entreprise formatrice

La Loterie Romande est fière d'être une entreprise formatrice. 11 apprentis sont formés en permanence, avec trois futurs informaticiens et huit apprentis de commerce. En 2015, trois certificats fédéraux de capacité (CFC) ont été obtenus au sein de l'entreprise, qui attache une grande importance à permettre à des jeunes de faire leurs premiers pas dans la vie professionnelle. En novembre 2015, la Loterie Romande a notamment participé au Salon des métiers et de la formation à Lausanne, permettant à des milliers d'élèves et d'étudiants de découvrir les différents métiers de l'entreprise.

Start@loro

Toujours au niveau de la formation, la Loterie Romande anime un programme destiné à favoriser l'entrée dans le monde professionnel : start@loro permet à des jeunes diplômés de l'université ou des hautes écoles de s'initier à leur métier au sein de la Loterie Romande. Six personnes, dans les domaines du marketing, de la communication, de l'informatique, des ressources humaines et de la vente, bénéficient actuellement de ce programme, qui est appelé à se poursuivre ces prochaines années afin de permettre à l'entreprise d'assurer une relève de qualité et aux jeunes gradués d'entrer concrètement dans la vie active.

Intégration professionnelle

Dans la mesure de ses possibilités, la Loterie Romande favorise également l'intégration de personnes mises à l'écart du marché du travail pendant une longue période. Une collaboration très positive s'est développée avec la Fondation IPT. Elle vise à offrir des places de stage à des personnes au bénéfice de l'assurance-invalidité ou à des demandeurs d'emploi. En 2015, l'entreprise a ainsi accueilli avec l'aide de cette institution deux stagiaires en situation d'intégration professionnelle.

Formation continue

Pour permettre à chacun d'évoluer et d'acquérir de nouvelles connaissances, la Loterie Romande développe depuis plusieurs années un programme de formation continue et met en place différentes mesures pour inciter le plus grand nombre à profiter des opportunités proposées. De nouvelles formations sont régulièrement introduites, en lien notamment avec la gestion de la santé au travail ou la communication interpersonnelle. Des cours de conduite spécialisés pour les détenteurs de véhicules professionnels ou des ateliers sur la gestion des appels téléphoniques sont également organisés. Pour les formations de longue durée, les collaboratrices et collaborateurs bénéficient d'un soutien financier et d'une prise en charge des heures de cours sur le temps de travail.

En 2015, 104 collaboratrices et collaborateurs ont participé à une mesure de formation continue, ce qui représente plus de 3'000 heures de cours au total.

Le label de la Fondation Promotion Santé Suisse

La santé et le bien-être au travail sont des thématiques privilégiées au sein de la Loterie Romande, qui a défini plusieurs axes d'intervention pour pouvoir offrir à ses collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail optimales et les plus saines possible :

- tous les locaux de l'entreprise sont non-fumeurs ;
- ils ont été rénovés et aménagés avec les conseils de spécialistes en ergonomie ;
- un nouveau restaurant d'entreprise a été ouvert avec une offre renforcée et un espace agréable complété d'une belle terrasse ;
- des fruits frais sont gratuitement mis à disposition dans les cafétérias ;

LES COLLABORATEURS DE LA LOTERIE ROMANDE

52%
DE FEMMES

48%
D'HOMMES

EFFECTIFS	**282** DONT 55 VENDEURS DE BILLETS	**52%** DE FEMMES	**48%** D'HOMMES

236,05	ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
44%	PART DE TEMPS PARTIELS
44 ans	ÂGE MOYEN
11	PERSONNES EN FORMATION (APPRENTIS)
2	PERSONNES EN SITUATION D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE
3,64%	TAUX D'ABSENTÉISME (HORS FORMATION ET CONGÉ MATERNITÉ)
7,8%	TAUX DE ROTATION (HORS CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE)

- un massage assis de 20 minutes dispensé par un thérapeute qualifié est proposé à l'ensemble du personnel ;
- les collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité de réaliser gratuitement et anonymement un bilan de santé complet auprès d'un praticien agréé.

Constamment améliorées, ces différentes mesures témoignent du grand engagement de la Loterie Romande en faveur de la santé et du bien-être au travail. Cet engagement a été formellement reconnu en 2013, avec l'obtention du label « Friendly Work Space », décerné par la Fondation Promotion Santé Suisse. La Loterie Romande a reçu cette distinction grâce à une gestion de la santé en entreprise performante et à l'attention particulière portée à l'organisation du travail ainsi qu'à sa responsabilité sociale.

« Dans le cadre de mon stage à la Loterie Romande, je suis très heureuse de pouvoir développer mes connaissances au sein d'une entreprise dynamique qui favorise l'innovation et la réalisation de projets. »

Laetitia Lavergne, stagiaire au département Marketing de la Loterie Romande

Faciliter le quotidien

Depuis 2014, la Loterie Romande offre également une aide externe et neutre à ses collaboratrices et collaborateurs en difficulté. Ce service social d'entreprise est assuré par des assistants sociaux diplômés, qui conseillent les collaboratrices et collaborateurs confrontés à des situations délicates, par exemple pour des questions familiales (séparation, divorce, etc.) ou tout autre problème personnel.

Avec la préparation du déménagement des collaborateurs vers le seul site de Provence, un plan de mobilité a été mis sur pied. Il prévoit non seulement un règlement d'attribution des places de parking mais propose des mesures de mobilité douce et liées au transport public. L'information à ce sujet a été renforcée et des mesures incitatives prises pour amener les collaborateurs se déplaçant traditionnellement en transport individuel à envisager d'autres solutions, plus respectueuses de l'environnement.

Les familles à l'honneur

Depuis plusieurs années, la Loterie Romande ouvre ses portes aux enfants lors de la journée « Oser tous les métiers » organisée avec les écoles. Ainsi, le 12 novembre 2015, une dizaine d'élèves ont pu accompagner leurs parents sur leur lieu de travail, soit une journée pleine de découvertes pour les uns et les autres.

Pour entretenir la magie des fêtes de fin d'année, l'entreprise a également reconduit son traditionnel « Noël des enfants ». Durant un après-midi, le Père Noël est au rendez-vous pour la plus grande joie des petits et des grands. Avec cette journée, la Loterie Romande permet aux familles de tisser des liens dans un contexte convivial.

ANCRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La préservation de l'environnement fait partie des préoccupations importantes de la Loterie Romande, qui mène toute une série d'actions concrètes en faveur du développement durable. Ces actions impliquent toujours plus les collaborateurs et les fournisseurs de l'entreprise : elles visent à ancrer la notion de durabilité au cœur de ses activités.

EN BREF

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONÇUES SELON LES MEILLEURES NORMES ENVIRONNEMENTALES

L'impact environnemental de la Loterie Romande est avant tout lié à la consommation de papier. En sa qualité d'opérateur de jeu, la Loterie Romande vise en priorité à réduire cette consommation dans le cadre de sa politique de développement durable. L'entreprise, toutefois, agit dans de nombreux autres domaines : économies d'énergie, déplacements professionnels, matériel dans les points de vente et gestion des déchets.

Dans chacun de ces domaines, des mesures concrètes sont prises, liées en particulier au recyclage systématique du papier dans les bureaux et à la collecte de piles ou de matériel électronique usagé. Depuis plusieurs années déjà, une procédure efficace est à l'œuvre pour le tri des déchets plastiques ainsi que pour les déchets spéciaux tels que les solvants usagés, les sprays, etc. S'agissant des déplacements professionnels, des cartes de métro sont notamment offertes aux collaboratrices et collaborateurs pour les encourager à utiliser les transports publics. Les véhicules de l'entreprise, quant à eux, sont tous équipés de filtres à particules.

Afin d'inciter les collaboratrices et collaborateurs à adopter des habitudes adéquates, de nombreuses campagnes de sensibilisation sont menées au sein de l'entreprise, notamment à travers le site Intranet, qui propose un espace dédié au développement durable. Des expositions sur cette thématique sont régulièrement organisées et suscitent toujours un vif intérêt ainsi que de nombreux échanges d'idées.

Impliquer toutes les parties prenantes

La Loterie Romande attache une grande importance à mettre en œuvre une politique globale de développement durable et à impliquer dans cette démarche l'ensemble de ses partenaires et fournisseurs ainsi que les points de vente. L'entreprise tend ainsi à favoriser les collaborations qui reposent sur une même philosophie de responsabilité sociale, afin d'appliquer et de faire appliquer les meilleures normes de développement durable à l'ensemble du processus lié à la fabrication et à la distribution des jeux.

Dans ses appels d'offres, la Loterie Romande inclut systématiquement des critères de durabilité, en lien avec la préservation de l'environnement. Ce principe vaut pour toute la chaîne de production : du choix des fournitures à la gestion des déchets en passant par le transport. Le recours au papier FSC, par exemple, est imposé aux imprimeurs pour toute publication, qu'il s'agisse des rapports d'activité, des supports publicitaires ou des magazines destinés aux dépositaires.

A cet égard, de nouvelles pistes sont constamment explorées, avec l'objectif de pouvoir tenir compte des dernières

avancées en matière de développement durable. La politique des achats et la conception du matériel des points de vente font ainsi l'objet d'une attention particulière en vue de réduire l'impact environnemental de l'entreprise.

Le nouveau bâtiment d'entreprise, un engagement en faveur de l'environnement

Tous les efforts entrepris par la Loterie Romande en matière de développement durable trouvent une concrétisation importante dans la réalisation du nouveau bâtiment d'entreprise. Situé à l'avenue de Provence à Lausanne, ce nouveau bâtiment réunit désormais, depuis mars 2016, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Loterie Romande sur un site unique, conçu selon les meilleures normes environnementales.

Les travaux de construction d'un nouvel étage à l'attique et de rénovation des locaux existants ont été, d'une part, réalisés par des entreprises locales et ont permis, d'autre part, d'apporter des améliorations concrètes et significatives sur le plan écologique. Celles-ci concernent notamment les domaines suivants :

- l'éclairage ;
- le chauffage ;
- la bureautique ;
- la climatisation ;
- la consommation d'eau ;
- la qualité des sols et des infrastructures ;
- etc.

Outre les aspects liés aux matériaux utilisés, des mesures destinées à produire des effets significatifs dans différents domaines, comme la consommation de papier ou la gestion des déchets, ont été mises en œuvre. Un nouveau plan de mobilité permet notamment de favoriser davantage les transports publics, comprenant la participation aux frais d'abonnements ou à l'achat de vélos électriques.

GRI, application des lignes directrices G4

Depuis mars 2012, la Loterie Romande applique le référentiel mondialement reconnu de la *Global Reporting Initiative* (GRI) pour mieux rendre compte de sa politique de développement durable. En 2013 et en 2014, la grille d'analyse a été élargie à toute une série de critères et d'indicateurs supplémentaires. Dans le cadre du présent bilan social, la Loterie Romande applique ainsi les lignes directrices G4 de la GRI, qui permettent un suivi de la performance environnementale et sociale de l'entreprise.

Cette démarche reflète le sérieux et la pertinence de la politique de responsabilité sociale menée par la Loterie Romande ; elle témoigne de l'engagement constant et structuré de l'entreprise vis-à-vis de la communauté, des joueurs, des collaborateurs et de l'environnement.

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION

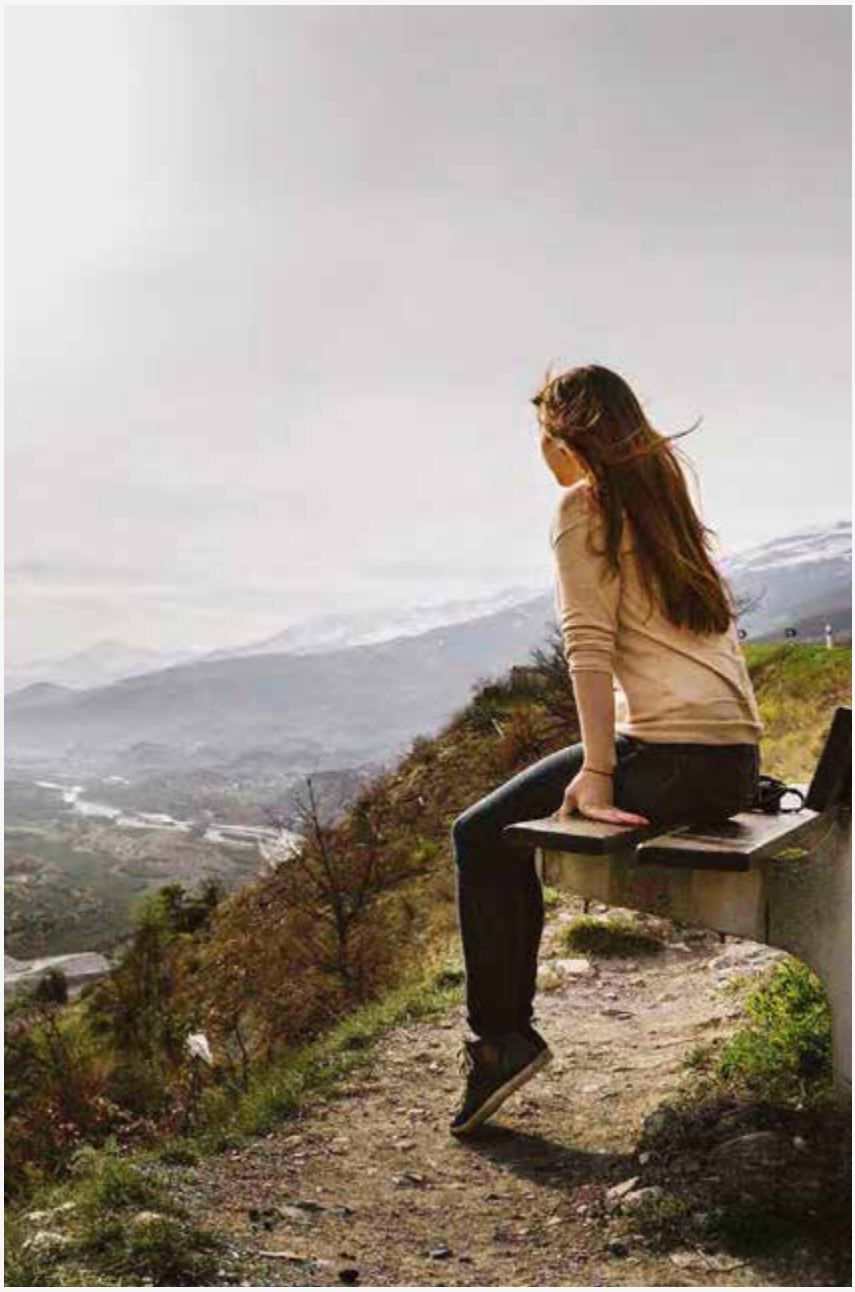

Fondation pour le développement durable des régions de montagne

Option de conformité

La *Global Reporting Initiative* (GRI) a pour vocation de garantir la transparence et la comparabilité des rapports de développement durable des entreprises à travers le monde en définissant, avec le concours d'une large sélection d'acteurs issus des domaines de l'économie, de la société civile et de la science, les critères de qualité à appliquer lors de l'élaboration de ces rapports.

Le présent rapport d'activité a été établi en conformité avec les lignes directrices G4 selon l'option relative aux critères essentiels.

Pour le tableau complet:
www.loro.ch/publications

Périmètre et données de base

Depuis neuf années consécutives, la Loterie Romande publie un bilan social qui rapporte les succès mais aussi les difficultés rencontrées dans la mise en place de sa politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Depuis 2009, le bilan social est intégré au rapport d'activité. Il décrit les actions menées par la Loterie Romande autour de quatre domaines fondamentaux: la communauté, les joueurs, les collaborateurs et l'environnement.

Le présent bilan social couvre l'année civile 2015 et se fonde sur des données récoltées auprès de tous les responsables de secteurs, les fournisseurs et les partenaires externes liés au programme de Jeu Responsable.

ASPECTS PERTINENTS	DESCRIPTION	RÉPONSE DIRECTE OU RÉFÉRENCE AUX PAGES DU RAPPORT ANNUEL ET BILAN SOCIAL 2015
STRATÉGIE ET ANALYSE		
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du Développement durable pour l'organisation et sa stratégie	p. 37
PROFIL DE L'ORGANISATION		
G4-3	Nom de l'organisation	Société de la Loterie de la Suisse Romande
G4-4	Principaux produits et / ou services et marques correspondantes	pp. 14-16
G4-5	Lieu du siège de l'organisation	Lausanne (Suisse)
G4-6	Nombre de pays où l'organisation est implantée	Suisse
G4-7	Mode de propriété et forme juridique	Association
G4-8	Marchés desservis	Conception, distribution et vente de jeux de loterie et de paris sportifs sur le territoire des 6 cantons romands
G4-9	Taille de l'organisation	pp. 3, 12-13, 46
G4-10	Effectif total par type de contrat de travail et par sexe	**Effectif total :** o 282 collaborateurs (134 hommes et 148 femmes) **Par type de contrat de travail :** o 255 contrats à durée indéterminée (124 hommes et 131 femmes) o 18 contrats à durée déterminée (10 hommes et 8 femmes) y compris apprentis o 9 auxiliaires (2 hommes et 7 femmes) o 6 temporaires (2 hommes et 4 femmes) o 159 contrats à temps plein (113 hommes et 46 femmes) o 123 contrats à temps partiel (21 hommes et 102 femmes)
G4-11	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	La Loterie Romande n'a pas signé de convention collective.

ASPECTS PERTINENTS	DESCRIPTION	RÉPONSE DIRECTE OU RÉFÉRENCE AUX PAGES DU RAPPORT ANNUEL ET BILAN SOCIAL 2015
G4-12	Description de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation	La chaîne d'approvisionnement comprend des fournisseurs de terminaux, de distributeurs automatiques ou de systèmes de jeu en ligne, des imprimeurs spécialisés, des graphistes, des spécialistes du marketing et de la publicité ainsi que des prestataires de services dans les domaines de l'information et du monde interactif.
G4-13	Changements substantiels de la taille, de la structure, du capital de l'organisation ou de la chaîne d'approvisionnement au cours de la période de reporting	Aucun changement significatif

ENGAGEMENTS DANS DES INITIATIVES EXTERNES

G4-14	Démarche où le principe de précaution est pris en compte par l'organisation	pp. 37, 42-44
G4-15	Chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés en externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval	pp. 26-27
G4-16	Affiliation à des associations (associations professionnelles) ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts	pp. 23, 41

ASPECTS ET PÉRIMÈTRES PERTINENTS IDENTIFIÉS

G4-17	Entités incluses dans les états financiers de l'organisation	L'ensemble des entités de l'entreprise est inclus dans les états financiers.
G4-18	Processus de détermination du contenu et du périmètre des Aspects / Mise en œuvre des principes de reporting de contenu	Le guide GRI de mise en œuvre pour la détermination des aspects et périmètres pertinents ainsi que les principes associés ont été appliqués lors du processus d'établissement du contenu du rapport, à savoir l'identification des aspects et thèmes pertinents liés aux impacts de l'organisation, la hiérarchisation des aspects et la validation. La structure et le contenu du rapport sont définis par la Direction d'entreprise. Les données sont récoltées dans le cadre d'entretiens réalisés avec les parties prenantes (internes et externes).

ASPECTS PERTINENTS	DESCRIPTION	RÉPONSE DIRECTE OU RÉFÉRENCE AUX PAGES DU RAPPORT ANNUEL ET BILAN SOCIAL 2015
G4-19	Aspects pertinents identifiés dans le processus de contenu	**Catégorie Economie :** o Performance économique o Présence sur le marché o Impacts économiques indirects o Pratiques d'achat **Catégorie Environnement :** o Energie **Catégorie Social :** o *Pratiques en matière d'emploi et travail décent :* emploi, relations employeur / employés, santé et sécurité au travail, formation et éducation, diversité et égalité des chances, égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, mécanismes de règlement des griefs relatifs aux pratiques en matière d'emploi o *Droits de l'homme :* non-discrimination o *Société :* communautés locales, lutte contre la corruption, politiques publiques, conformité, mécanisme de règlement des griefs relatifs à l'impact sur la société o *Responsabilité liée aux produits :* santé et sécurité des consommateurs, étiquetage des produits et services, communication et marketing, vie privée des clients, conformité
G4-20	Pour chacun des aspects pertinents, indiquer le périmètre de l'aspect au sein de l'organisation	Le périmètre pour chacun des aspects pertinents concerne l'ensemble des activités de l'organisation. L'organisation et la structure de l'entreprise sont présentées en p. 11. L'ensemble des activités sont prises en considération.
G4-21	Pour chacun des aspects pertinents, indiquer le périmètre de l'aspect en dehors de l'organisation	Les aspects pertinents s'appliquent à l'ensemble de la société sur le territoire de la Suisse romande.
G4-22	Raisons et conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs	Aucune reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs
G4-23	Changements significatifs concernant le champ d'étude et le périmètre des aspects, par rapport aux précédentes périodes de reporting	Aucun changement significatif

ASPECTS PERTINENTS	DESCRIPTION	RÉPONSE DIRECTE OU RÉFÉRENCE AUX PAGES DU RAPPORT ANNUEL ET BILAN SOCIAL 2015
IMPLICATIONS DES PARTIES PRENANTES		
G4-24	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	Joueurs, bénéficiaires, collaborateurs, dépositaires, fournisseurs, autorités, groupes d'intérêt public. Les informations détaillées sur les parties prenantes de la Loterie Romande sont présentées dans le tableau des parties prenantes aux pp. 24-25 du *Rapport annuel et bilan social 2015* dans la colonne « Parties prenantes ».
G4-25	Critères retenus pour l'identification et la séléction des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	La Loterie Romande collabore avec ses principales parties prenantes internes et externes et a établi un dialogue avec les principaux acteurs qui interagissent avec l'entreprise.
G4-26	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes	Les approches de la Loterie Romande pour l'implication des différentes parties prenantes sont décrites en détails dans le tableau des parties prenantes, pp. 24-25 du *Rapport annuel et bilan social 2015*, dans la colonne « Mécanismes de dialogue ».
G4-27	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et manière dont l'organisation y a répondu, notamment lors de l'établissement de son rapport	La liste exhaustive des thèmes et préoccupations soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes se trouve dans le tableau des parties prenantes, pp. 24-25 du *Rapport annuel et bilan social 2015*, dans la colonne « Attentes envers la Loterie Romande ». Les informations sur la manière dont la Loterie Romande a répondu à ces attentes se trouvent dans la colonne « Projets ou programmes ».
PROFIL DU RAPPORT		
G4-28	Période considérée pour les informations fournies	Année civile (01.01.2015-31.12.2015)
G4-29	Date du dernier rapport publié	Mai 2015
G4-30	Cycle de reporting	Annuel
G4-31	Personne de contact pour toute question liée au rapport et à son contenu	Département de la communication et du développement durable **(rp@loro.ch)** Impressum p. 56

ASPECTS PERTINENTS	DESCRIPTION	RÉPONSE DIRECTE OU RÉFÉRENCE AUX PAGES DU RAPPORT ANNUEL ET BILAN SOCIAL 2015
INDEX DU CONTENU GRI		
G4-32	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis dans le rapport	pp. 50-55
VÉRIFICATION		
G4-33	Politique et pratique actuelle concernant le contrôle et l'audit externe du rapport	p. 50 et *Rapport financier 2015* (annexe du *Rapport annuel et bilan social 2015*) pp. 18-19
GOUVERNANCE		
G4-34	Structure de gouvernance de l'organisation, y.c. description du mandat et de la composition des comités	pp. 8-11, 28-30
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ		
G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement, tels que les codes de conduite et codes d'éthique	pp. 2, 26-27, 42-44

Responsable de la publication
Danielle Perrette

Rédaction
Dario Gerardi

Collaboration
Bettina Di Lello, Maud Steininger,
Mégane Schorderet

Traductions
Allemand : Apostroph Group, Berne
Anglais : Apostroph Group, Lausanne

Graphisme et mise en pages
Théorème Communication, Genève

Crédits photos
Germain Arias-Schreiber, Behnisch Architekten,
Dominique Derisbourg, Caroline de Rham,
Christian Flierl, Hors Form, Rainer Sohlbank,
Nathalie Tardy, Fabrice Wagner, Cédric Widmer

Rapport financier
Philippe Sallin

Impression
Centre d'impression Le Pays SA, Porrentruy

FSC
www.fsc.org
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C103623